

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DU BUDGET

Document n° 2

**EXPOSÉ GÉNÉRAL DU PROJET
DE LOI DE FINANCES DE
L'EXERCICE 2017**

Kinshasa, Mai 2017

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	i
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	iii
LISTE DES ACRONYMES.....	iv
INTRODUCTION	1
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2016 ET PERSPECTIVES POUR 2017	2
I.1. Environnement économique international en 2016.....	2
I.1.1. Evolution de la production mondiale.....	2
I.1.2. Evolution des prix à la consommation	3
I.1.3. Evolution des cours des métaux, du pétrole et des produits agricoles	3
I.2. Perspectives économiques mondiales en 2017.....	4
I.2.1. Croissance	5
I.2.2. inflation.....	6
I.2.3. Marchés des produits de base et du pétrole.....	6
II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE NATIONALE ET PERSPECTIVES 2017	9
II.1. Environnement économique national en 2016.....	9
II.1.1. Evolution de la production nationale.....	9
II.1.2. Evolution de l'inflation en 2016	10
II.1.3. Evolution du taux de change en 2016.....	11
II.1.4. Evolution des réserves internationales en 2016.....	12
II.1.5. Evolution de la masse monétaire en 2016.....	12
II.2. Perspectives économiques nationales pour 2017	13
II.2.1. Activité économique en 2017	13
II.2.2 Formation des prix intérieurs en 2017	15
III. SYNTHÈSE DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE EXERCICE 2016 ET DE LA LOI PORTANT OUVERTURE DES CREDITS PROVISOIRES AU PREMIER TRIMESTRE 2017.....	17
III.1. Exécution de la Loi de finances rectificative exercice 2016	17
III.1.1. Réalisation des recettes à fin décembre 2016	17
III.1.2. Exécution des dépenses à fin décembre 2016.....	18

III.2. Exécution de la Loi portant ouverture des Crédits provisoires à fin mars 2017	19
III.2.1 Réalisation des recettes à fin mars 2017	19
III.2.2. Exécution des dépenses à fin mars 2017	20
IV. PRESENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2017.....	22
IV.1. Contexte d'élaboration et cadrage macroéconomique.....	22
IV.1.1. Contexte d'élaboration	22
IV.1.2. Cadre macroéconomique	23
IV.2. Principaux agrégats budgétaires de l'exercice 2017	24
IV.2.1. Configuration des recettes.....	24
IV.2.2. Configuration des dépenses	31
CONCLUSION	36

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1	Cours moyens annuels 2014-2015 et mensuels des produits miniers et énergétiques en 2016
Tableau 2	Evolution des cours moyens mensuels des produits alimentaires en 2016 (en USD)
Tableau 3	Contribution sectorielle à la croissance du PIB réel : 2015-2016
Tableau 4	Evolution des principales productions minières en 2015 et 2016
Tableau 5	Agrégats et indicateurs macroéconomiques 2016 -2017
Graphique 1	Taux de croissance économique mondiale et régionale en 2015 et 2016(en%)
Graphique 2	Croissance économique mondiale et régionale en 2016 et 2017 (en%)
Graphique 3	Evolution des cours du cuivre et du cobalt en 2016 et 2017 (en moyenne mensuelle)
Graphique 4	Evolution des cours de l'or et du pétrole en 2016 et 2017 (en moyenne mensuelle)
Graphique 5	Croissance économique nationale de 2014 à 2016 (en%)
Graphique 6	Evolution de l'inflation et des objectifs de 2014 à 2016 (en%)
Graphique 7	Evolution du taux de change de 2014 à 2016 (CDF/USD)
Graphique 8	Evolution de la masse monétaire de 2014 à 2016 (en milliards de FC)
Graphique 9	Contribution sectorielle dans la croissance en 2017

LISTE DES ACRONYMES

BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Banque Centrale du Congo
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CPCM	: Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique
C2D	: Contrat de Désendettement et de Développement
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
DPSB	: Direction de la Préparation et du Suivi du Budget
ESU	: Enseignement Supérieur et Universitaire
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FC	: Francs Congolais
FMI	: Fonds Monétaire International
IPR	: Impôt Professionnel sur le Revenu
INS	: Institut National de la Statistique
LOFIP	: Loi relative aux Finances Publiques
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNC	: Police Nationale Congolaise
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
RDC	: République Démocratique du Congo
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: United States Dollar (Dollar Americain)

INTRODUCTION

L'exposé général est l'un des documents qui accompagnent le projet de Loi de finances de l'année au Parlement, conformément aux prescrits de la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques en son article 79 point 1.

Pour l'exercice 2017, ce document présente l'environnement économique international et national en 2016 ainsi que les perspectives pour 2017. Il fait également l'économie de l'exécution de la Loi de Finances rectificative de l'exercice 2016 et de la Loi portant ouverture des Crédits provisoires pour le premier trimestre 2017. Il résume, enfin, le projet de loi de Finances de l'exercice 2017.

Il est structuré de la manière suivante :

1. Environnement économique international en 2016 et perspectives pour 2017 ;
2. Evolution économique nationale récente et perspectives pour 2017 ;
3. Synthèse de l'exécution de la Loi de finances rectificative 2016 et de la Loi portant ouverture des Crédits provisoires à fin mars 2017 ;
4. Economie du projet de loi de finances 2017.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2016 ET PERSPECTIVES POUR 2017

L'environnement économique international est examiné à l'aune de l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques, essentiellement le taux de croissance de la production mondiale et le taux d'inflation, qui influent sur la demande mondiale. Cet examen porte également sur l'évolution des cours des métaux, du pétrole et des produits agricoles sur le marché international qui ont un lien avec les principaux produits d'exportation ou d'importation de la République Démocratique du Congo.

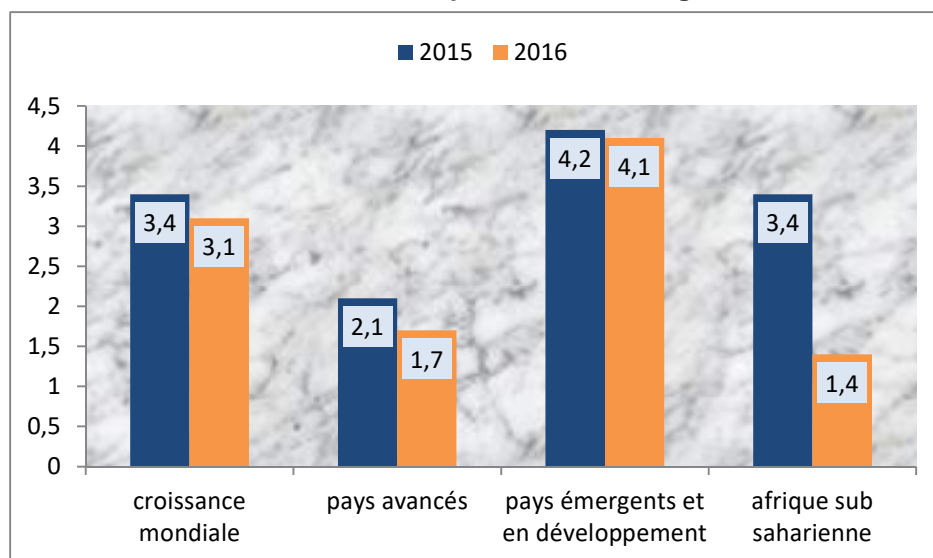
I.1. Environnement économique international en 2016

En 2016, la situation économique internationale a été marquée par une légère baisse de la croissance et des prix des produits agricoles, d'une part, et par le redressement du prix du pétrole et des métaux, d'autre part. Le ralentissement de l'activité économique observé dans les pays avancés notamment, les Etats Unis d'Amérique et les pays de la zone euro ainsi que dans certains pays émergents dont la Chine et l'Inde, expliquerait principalement cette baisse de la croissance.

I.1.1. Evolution de la production mondiale

Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) d'Avril 2017, la croissance de la production mondiale à fin décembre 2016 s'est située à **3,1 %** contre **3,4 %** une année plus tôt, comme indiqué dans le graphique 1.

Graphique 1 : Taux de croissance économique mondiale et régionale en 2015 et 2016 (en %)



Source : Données tirées des perspectives économiques mondiales du FMI, Avril 2017

A fin 2016, l'économie des pays avancés a connu un repli de quatre points de pourcentage, avec un taux de croissance de 1,7 % contre 2,1 % en 2015. Cette situation est due principalement au ralentissement enregistré dans certains pays tels que les Etats-Unis qui ont connu une perte de croissance de 1%, soit 1,6% en 2016 contre 2,6% en 2015. Il en est de même du Royaume Uni dont le taux de croissance s'est situé à 1,8% contre 2,2% en 2015, dans le contexte du «Brexite», et du Japon où la croissance est de 1,0% en 2016 contre 1,2% enregistré en 2015.

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance a légèrement baissé à 4,1 % en 2016 contre 4,2 % en 2015. Cette situation est liée à la persistance de la récession enregistrée au Brésil et du ralentissement économique en Chine, Inde et dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

S'agissant particulièrement de l'Afrique subsaharienne où la croissance de l'activité est tombée à 1,4 % en 2016 contre 3,4 % en 2015, cette contreperformance s'explique principalement par les liens commerciaux qu'elle entretient avec les pays émergents d'Asie. Les pays producteurs du pétrole et des métaux de la sous-région sont les plus affectés par cette baisse de l'activité. Le Nigeria, l'Angola et le Gabon peinent à s'adapter à la diminution des recettes tirées de la vente du pétrole. Concernant le Nigeria, il a enregistré une récession de 1,5% en 2016 contre une croissance de 2,7% en 2015. Quant à l'Afrique du Sud, pays producteur des métaux, il a connu une légère croissance de 0,3% en 2016 contre 1,3% en 2015.

I.1.2. Evolution des prix à la consommation

En ce qui concerne l'inflation, il convient de noter que, globalement, les pays avancés ont connu une légère remonté du niveau général de prix à la consommation à 0,8% en 2016 contre 0,3% en 2015. Par contre, dans les pays émergents et en développement, les prix à la consommation ont légèrement baissé à 4,4% en 2016 contre 4,7% une année plus tôt.

I.1.3. Evolution des cours des métaux, du pétrole et des produits agricoles

Sur le marché international, l'évolution des cours moyens annuels du cuivre, du cobalt, de l'or et du pétrole, de 2014 à 2015 ainsi que celle de leurs cours moyens mensuels de 2016, sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Cours moyens annuels 2014 - 2015 et mensuels des produits miniers et énergétique en 2016

Mois/ Produit	cours annuel moyen 2014	cours annuel moyen 2015	2016											
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Cuivre (\$/tonne)	6 859,88	5 509,01	4 481,50	4 586,86	4 952,00	4 840,93	4 736,98	4 624,07	4 853,67	4 770,30	4 689,73	4 731,74	5 200,47	5 669,19
Cobalt (\$/tonne)	32 548,56	29 818,79	22 942,29	24 109,11	24 484,12	24 350,89	23 785,87	24 182,22	24 445,50	25 827,81	28 080,47	28 173,03	28 724,66	29 184,23
Or (\$/once)	1 266,41	1 161,09	1 094,06	1 193,93	1 243,53	1 240,26	1 260,21	1 272,88	1 338,34	1 339,31	1 325,81	1 271,39	1 240,75	1 151,47
Pétrole (\$/baril brent)	99,42	53,63	32,25	33,62	39,79	43,27	47,63	49,86	46,58	47,03	47,29	51,47	47,16	54,97

Source : BCC, condensés statistiques, février 2017

Comme renseigné dans le tableau ci-haut, de 2014 à 2015, les cours moyens annuels du cuivre, du cobalt, de l'or et du pétrole, ont baissé respectivement de **20%**, **8%**, **8%** et **46%**. Néanmoins, un retournement de tendance a été observé de janvier à décembre 2016, avec une tendance haussière des cours moyens mensuels de ces mêmes produits respectivement de **27%**, **27%**, **5%** et **70%**.

Quant aux produits alimentaires, leurs cours se sont globalement inscrits à la baisse en 2016 du fait de l'abondance de l'offre consécutive aux conditions météorologiques favorables. A titre illustratif, les cours de blé, maïs et riz ont enregistré des baisses annuelles respectivement de **25,3 %**, **1,7 %** et **18,6 %**.

Tableau 2 : Evolution des cours moyens mensuels des produits alimentaires en 2016 (en USD)

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Riz Chicago ds/lb	11,18	10,86	10,27	10,3	11,32	11,2	10,45	9,78	9,6	10,15	9,54	9,57
blé Chicago ds/boisseau	472,82	460,29	464	471	465,5	476	423,08	407	390,89	408,75	402,99	398,78
Mais chicago usd/tonne	132,94	133,53	133,8	137	143,52	151	127,64	122	122,42	128,56	126,93	122,96

Source : BCC, condensés statistiques, février 2017

I.2. Perspectives économiques mondiales en 2017

Ce point aborde l'évolution attendue de l'activité économique, du rythme de formation des prix intérieurs et des cours de produits de base et du pétrole en 2017, et ce, au niveau mondial et régional.

I.2.1. Croissance

Selon les estimations du FMI d'Avril 2017, l'économie mondiale devrait enregistrer une reprise de l'activité en 2017, avec un taux de croissance du PIB estimé de **3,5%** contre **3,1%** en 2016, tel qu'illustré par le graphique 2.

Cette reprise serait impulsée par la bonne tenue de l'activité économique aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

En effet, au niveau des pays avancés, le taux de croissance économique devrait passer de **1,7%** en 2016 à **2,0%** en 2017, sous l'impulsion essentiellement des économies américaine et canadienne.

Aux États-Unis, le dynamisme économique serait lié à la politique de relance budgétaire à travers l'accroissement des investissements publics à l'effet de stimuler la demande intérieure. Ainsi, le taux de croissance devrait varier positivement de **1,6%** en 2016 à **2,3%** en 2017.

Dans la zone euro, on devrait s'attendre globalement à la stagnation économique en 2017, avec un taux de croissance stable à **1,7%**.

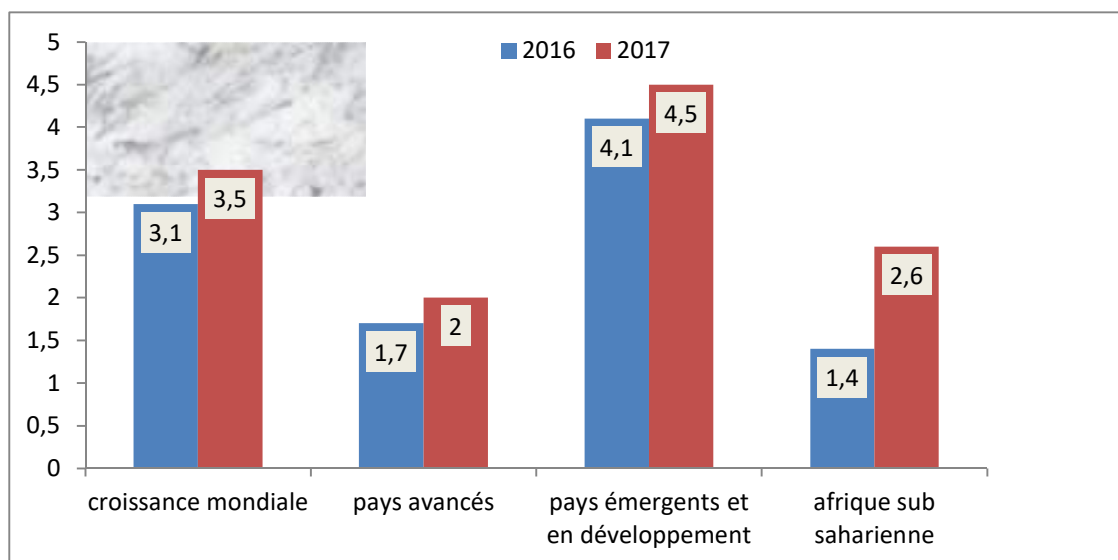
S'agissant des pays émergents et en développement, il y a lieu de noter qu'en dépit de la poursuite du ralentissement en Chine, la croissance du PIB réel devrait passer de **4,1%** en 2016 à **4,5%** en 2017. Cette reprise s'explique par la hausse de l'activité économique en Inde, en Russie, au Brésil et en Afrique subsaharienne.

Globalement, la région devrait être marquée notamment, par les faits suivants :

- la sortie de la récession dans certains grands pays émergents dont le Brésil et la Russie, soit respectivement de **0,2%** et **1,4%** en 2017 contre **-3,5%** et **-0,2%** en 2016, due notamment à la remontée des cours du pétrole (Russie) et à la bonne tenue de la demande intérieure (Brésil) ;
- la poursuite du ralentissement économique en Chine, avec une croissance de **6,6%** en 2017 contre **6,7%** en 2016 ;
- la reprise de l'activité économique observée en Amérique latine et dans la communauté des Etats Indépendants (ex Républiques soviétiques), soit respectivement **1,1%** et **1,7%** en 2017 contre **-1,0%** et **0,3%** en 2016.

En Afrique subsaharienne, la croissance pourrait remonter à **2,6%** en 2017 contre **1,4%** en 2016, grâce au redressement des cours du pétrole et des produits de base ainsi qu'à la mise en œuvre rapide des politiques publiques.

Graphique 2 : Croissance économique mondiale et régionale en 2016 et 2017 (en %)



Source : Données tirées des perspectives économiques mondiales, FMI, Avril 2017

En dépit de la reprise attendue à l'échelle mondiale, il subsiste des risques de dégradation à moyen terme parmi lesquels la persistance d'une demande faible, la baisse des investissements, la montée des tensions géopolitiques, l'adoption de mesures protectionnistes et l'appréciation attendue du dollar américain aux Etats-Unis ainsi que la poursuite du ralentissement de l'activité économique en Chine.

I.2.2. inflation

Pour 2017, l'inflation devrait continuer d'augmenter dans les pays avancés principalement, en raison de la hausse attendue du prix du pétrole. Le taux d'inflation se situerait à **2,0%** contre **0,3%** en 2016.

Les poussées inflationnistes devraient également affecter les pays émergents et en développement en 2017, avec une variation de l'indice de prix à la consommation de **4,7%** en 2017 contre **4,4%** une année plus tôt.

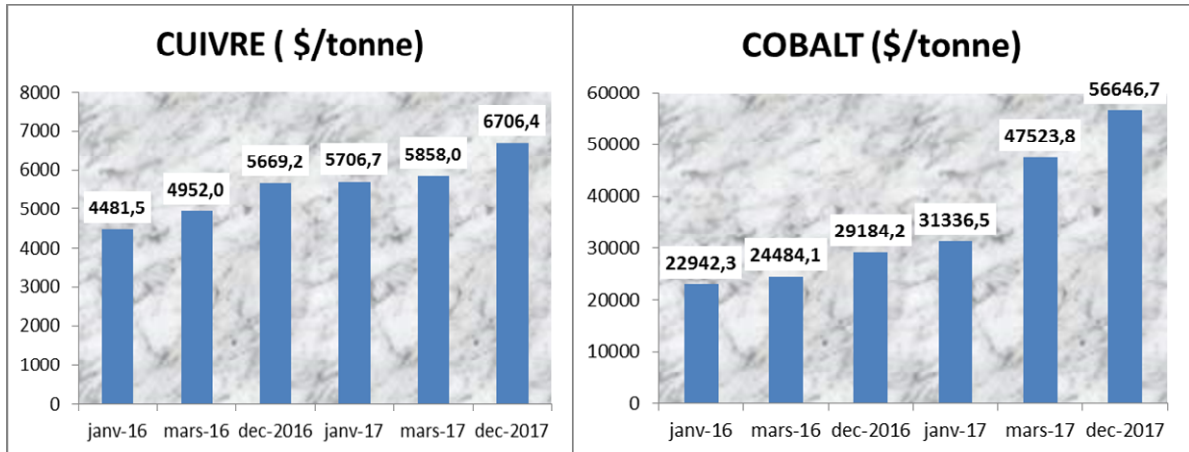
I.2.3. Marchés des produits de base et du pétrole

Selon les estimations du FMI d'Avril 2017, les cours des matières premières hors combustibles (cuivre, cobalt ...) devraient enregistrer une amélioration au cours de cette année. Sur base de la moyenne pondérée

des exportations mondiales des matières premières, ces cours devraient connaître une variation moyenne annuelle de **8,5%** en 2017 contre **-1,9%** en 2016.

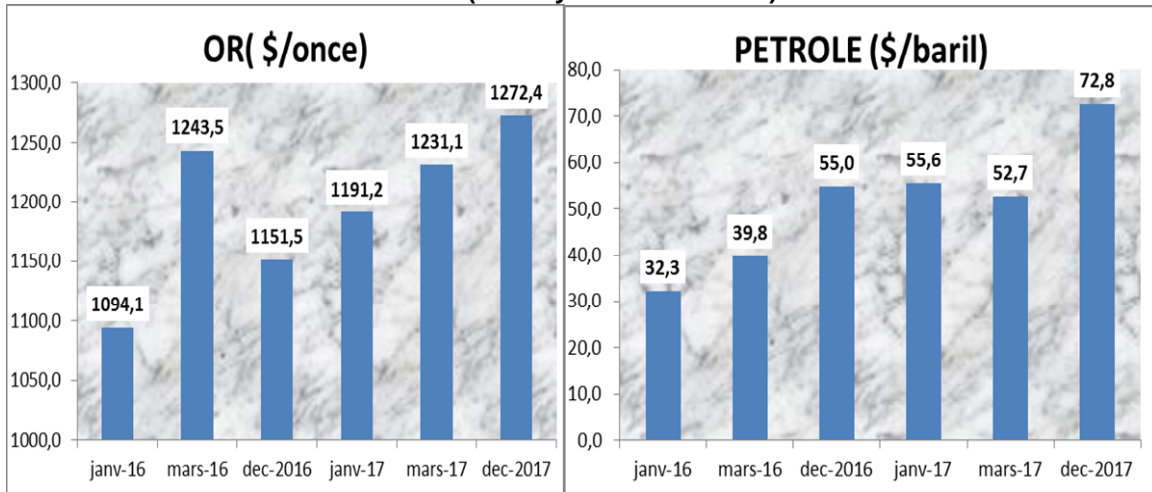
En effet, il s'agit de la poursuite de la tendance haussière enregistrée depuis 2016, notamment ceux du cuivre, du cobalt, de l'or et du pétrole, telle qu'illustrée par les graphiques 3 et 4 ci-dessous :

Graphique 3 : Evolution des cours du cuivre et du cobalt en 2016 et 2017 (en moyenne mensuelle)



Source : BCC, condensés statistiques, avril 2017

Graphique 4 : Evolution des cours de l'or et du pétrole en 2016 et 2017 (en moyenne mensuelle)



Source : BCC, condensés statistiques, avril 2017

Il ressort des graphiques 3 et 4 ci-dessus, les évolutions suivantes :

- Pour le cuivre, le cours moyen mensuel est passé de **4.628,00 USD** à fin décembre 2015 à **5.669,19 USD** pour la période correspondante en 2016. Sur base du cours enregistré à fin mars 2017 situé à

5.822,52 USD, ce cours pourrait atteindre **6.706,4 USD** à fin décembre 2017.

- En ce qui concerne le cobalt, sur base de son cours moyen mensuel enregistré à fin mars 2017 qui est de **47.523,75 USD**, ce dernier pourrait atteindre **56.646,7 USD** à fin décembre 2017. Pour rappel, le cours du cobalt est passé de **22.569,34 USD** à fin décembre 2015 à **29.184,23 USD** la tonne pour la période correspondante en 2016.
- S'agissant de l'or, l'analyse du graphique 4 laisse présager une hausse de cours en 2017. En effet, sur base de son cours moyen mensuel enregistré à fin mars 2017 situé à **1.231,15 USD** l'once contre **1.151,47 USD** à fin décembre 2016, le cours de l'or pourrait atteindre **1.272,4 USD** à fin décembre 2017.
- Quant au pétrole, le prix du baril de Brent a connu une augmentation de **70,4%**, passant de **32,25 USD** à **54,97 USD**, de janvier à décembre 2016. En dépit d'un faible recul de **52,67 USD** le baril observé au mois de mars 2017, il est attendu une forte augmentation des cours du pétrole, en raison de l'accord des membres de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP) visant à limiter la production. A fin décembre 2017, le prix du baril de Brent pourrait se situer à **72,8 USD**.

II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE NATIONALE ET PERSPECTIVES 2017

Ce point décrit (i) l'environnement économique national dans lequel le projet de loi de finances 2017 est élaboré, en indiquant pour 2016, le niveau de croissance économique, l'évolution de l'inflation, du taux de change, des réserves internationales ainsi que celle de la masse monétaire et (ii) les perspectives économiques nationales pour 2017.

II.1. Environnement économique national en 2016

Sur base des réalisations de la production nationale à fin décembre 2016, le produit intérieur brut s'est situé à **2,4%** en 2016 contre **6,9%** en 2015 et **9,5%** en 2014.

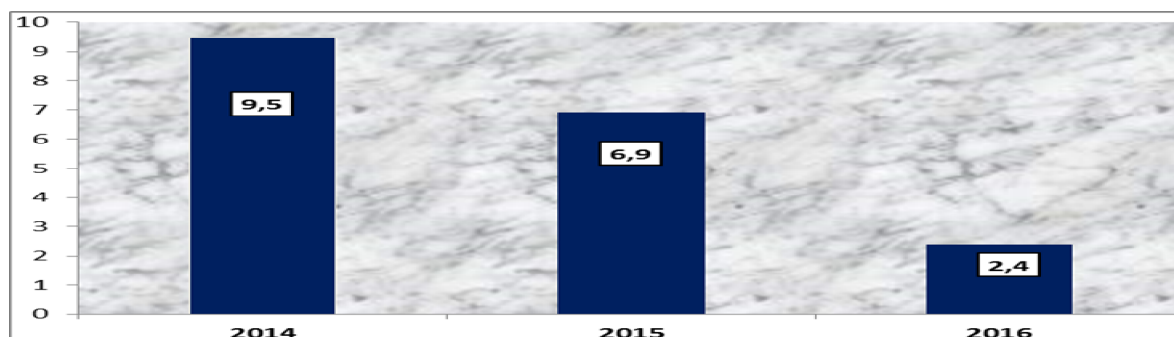
Le ralentissement observé depuis 2015 tient en grande partie à la morosité de la conjoncture économique internationale, caractérisée par un frémissement de la demande globale sous l'effet du repli de l'activité notamment en Chine, et à un niveau relativement bas des cours des matières premières.

Sur le marché des biens et services, l'année 2016 a été marquée par la résurgence des tensions inflationnistes attestées par une variation de **23,60%** de l'indice des prix à la consommation, contre **0,82%** en 2015 et **1,03%** en 2014.

II.1.1. Evolution de la production nationale

Selon les estimations de la Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux (CESCN), sur base des réalisations de la production à fin décembre 2016, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à **2,4 %** en 2016 contre **6,9%** en 2015.

Graphique 5 : Croissance économique nationale de 2014 à 2016 (en %)



Source : Données de la CESCN

L'activité économique en 2016, comme pour l'année 2015, a été essentiellement impulsée par le secteur tertiaire, avec une contribution à la croissance de **1,7** point de pourcentage. Les secteurs primaire et secondaire ont contribué respectivement à hauteur de **0,3** et **0,4** point de pourcentage comme l'indique le tableau 3.

Tableau 3. Contribution sectorielle à la croissance du PIB réel 2015 – 2016

BRANCHE D'ACTIVITES PIB à prix constants de 2005	2015 milliards de CDF	2016 milliards de CDF	2015	2016
			contribution en point de %	contribution en point de %
Secteur primaire	4 564,2	4 603,7	2,0	0,3
Agriculture, forêt, élevage, chasse et pêche	1 780,0	1 838,0	0,7	0,5
Extraction	2 784,1	2 765,6	1,3	-0,2
Secteur secondaire	1 672,8	1 713,4	1,2	0,4
Industries manufacturières	1 237,9	1 344,9	1,5	1,0
Bâtiment et travaux publics	370,2	297,7	-0,3	-0,7
Electricité, gaz, vapeur et eau	64,7	70,8	0,0	0,1
Secteur tertiaire	4 232,9	4 415,5	3,5	1,7
Transports et Télécommunications	1 339,1	1 384,5	1,2	0,4
Commerce	1 569,0	1 666,1	1,5	0,9
Autres	1 324,8	1 364,9	0,8	0,4
PIB au prix de base	10 469,8	10 732,5	6,7	2,4
Taxes sur les produits	321,1	317,4	0,2	0,0
PIB aux prix constants du marché	10 790,9	11 049,9	6,9	2,4

Source : Données de la CESC, février 2017

La mauvaise tenue de la branche «industries extractives», dans un contexte de bas niveaux des cours des produits de base, découle de la baisse de la production minière, à l'exception du cuivre, observée dans les produits suivants : cobalt (-1,7%), or (-3,0%), zinc (-0,1%), diamant (-0,9%).

Tableau 4 : Evolution des principales productions minières en 2015 et 2016

	cuivre (tonne)	cobalt (tonne)	zinc (tonne)	or (kg)	diamant (carats)
2015	1 021 116,39	83 529,08	12 675,12	31 877,54	15 753 487,33
2016	1 035 631,23	69 038,29	12 587,02	30 221,68	15 559 447,19
ECART	14 514,84	-14 490,79	-88,10	-1 655,86	-194 040,14

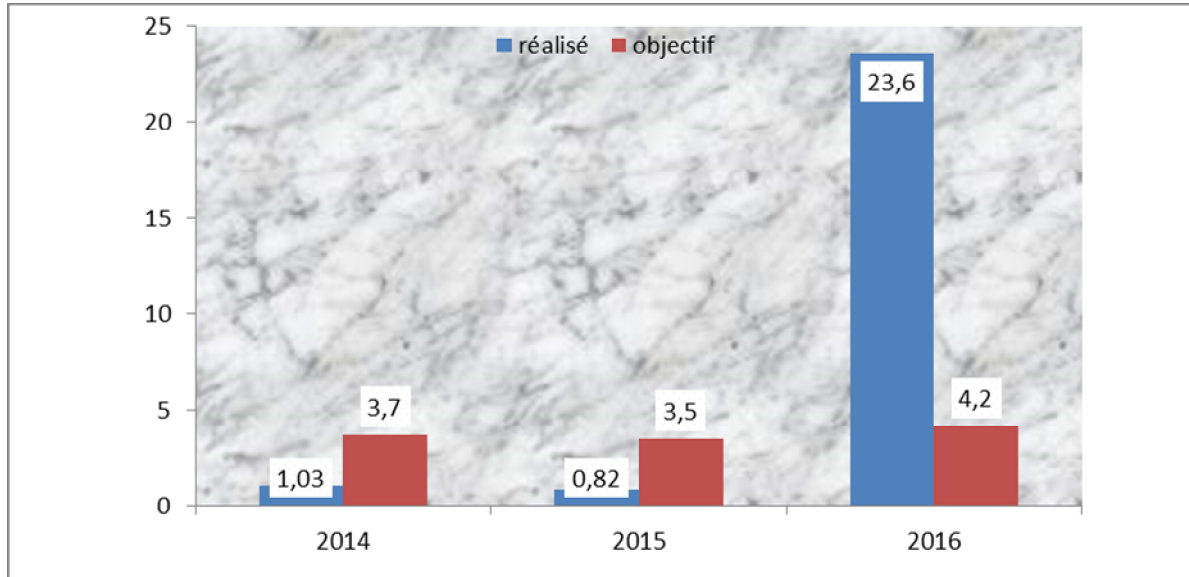
Source : Commission de Consolidation des Statistiques Minières 2017

II.1.2. Evolution de l'inflation en 2016

L'inflation, calculée à partir de l'indice des prix à la consommation, est restée à un niveau bas de **1,03%** en 2014 et **0,82%** en 2015.

Cependant, l'année 2016 a été caractérisée par la résurgence des tensions inflationnistes sur le marché des biens et services. Ainsi, le taux d'inflation fin période s'est établi à **23,6 %** contre un objectif de **4,2 %**.

Graphique 6 : Evolution de l'inflation et des objectifs de 2014 à 2016 (en %)



Source : sur base des données de l'INS et CPCM

La pression sur les prix observée au cours de l'année 2016 résulte essentiellement :

- des injections de liquidités consécutives à la consommation des économies accumulées auprès du système bancaire pour faire face au déficit budgétaire ;
- de la forte dépréciation du Franc congolais sur le marché de change ;
- de la surenchère sur le prix du ciment suite à l'interdiction momentanée d'importation du ciment gris ;
- des effets d'anticipation dus aux incertitudes socio-politiques de fin d'année.

II.1.3. Evolution du taux de change en 2016

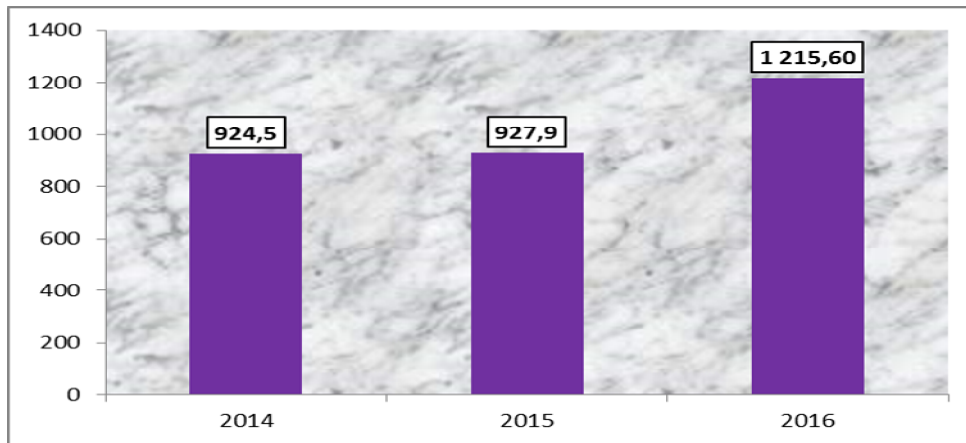
Il sied de rappeler que sur le marché de change, la valeur de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères a été relativement stable entre 2014 et 2015. Le taux de change indicatif a fluctué, en 2015, dans l'intervalle de **924 à 928 FC** le dollar américain, dégagant une légère dépréciation de **0,43%** par rapport à 2014, contre une appréciation de **0,10%** une année auparavant.

Cependant, au cours de l'année 2016, le marché de change a été caractérisé par une forte dépréciation de la valeur de la monnaie nationale qui a atteint **23,7 %** à fin période.

En effet, le cours indicatif du Franc congolais, par rapport au Dollar américain, est passé de **927,9 FC** à fin décembre 2015 à **1.215,6 FC** à la période correspondante de 2016.

Cette dépréciation de la monnaie nationale est consécutive essentiellement à une expansion de la liquidité, dans un contexte de baisse de l'offre de devises.

Graphique 7 : Evolution du taux de change de 2014 à 2016 (CDF/USD)



Source : BCC, condensés statistiques, février 2017

II.1.4. Evolution des réserves internationales en 2016

En 2016, le niveau des réserves de change s'est situé à **845,4 millions d'USD**, représentant 3,7 semaines d'importation. Il convient de rappeler qu'en 2015, les réserves internationales étaient de **1.403,6 millions de dollars US**, représentant 5,8 semaines d'importation des biens et services. Comparé à son niveau de 2014 situé à **1.644,5 millions de dollars US**, correspondant à une couverture de **7,9 semaines**, il s'est observé une baisse de réserves de **799,1 millions de dollars US**.

Cette situation s'explique notamment par la baisse drastique des cours des matières premières (cuivre, cobalt et pétrole).

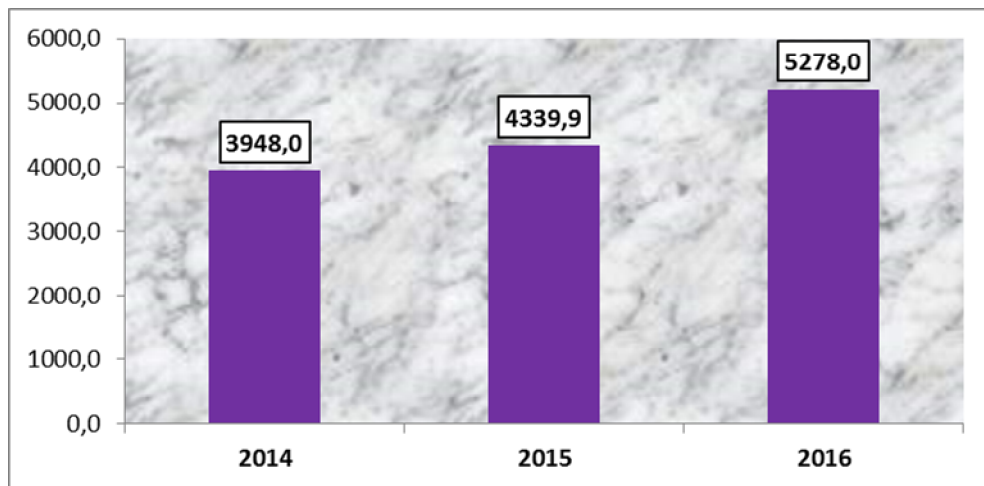
II.1.5. Evolution de la masse monétaire en 2016

La masse monétaire en 2016 s'est accrue de **21,6%** contre **9,93%** en 2015, passant de **3.948,0 milliards de FC** en 2014 à **4.339,9 milliards de FC** en 2015 et à **5.278,0 milliards de FC** en 2016.

Cette situation s'explique principalement par l'accroissement des avoirs intérieurs nets qui sont passés de **3.037,8 milliards de FC** en 2015 à **4.185,4 milliards de FC** en 2016, soit une hausse de **38%**. L'expansion observée a été localisée au niveau du crédit net à l'Etat et des créances au secteur privé.

Par ailleurs, l'accroissement des avoirs extérieurs nets des banques commerciales n'a pas empêché le recul de **15,08 %** de ceux du système bancaire qui sont passés de **1.317,9 milliards de FC** en 2015 à **1.119,2 milliards de FC** en 2016.

Graphique 8 : Evolution de la masse monétaire de 2014 à 2016 (en milliards de FC)



Source : BCC, condensés statistiques, mai 2017

II.2. Perspectives économiques nationales pour 2017

Ce point présente pour 2017, les projections de l'activité économique, de l'inflation, du taux de change ainsi que de la masse monétaire.

II.2.1. Activité économique en 2017

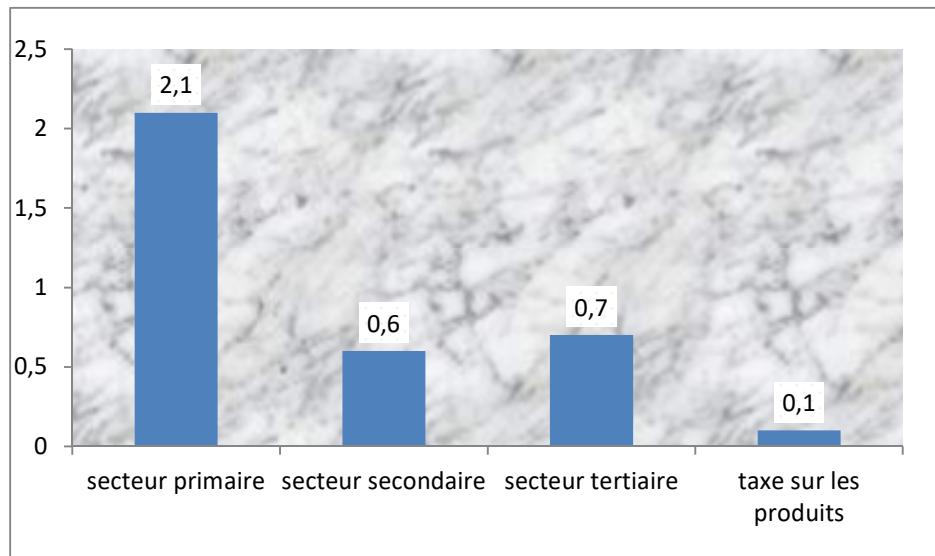
En 2017, selon les prévisions du comité permanent du cadrage macroéconomique (CPCM) il est attendu une reprise de l'activité économique qui porterait la croissance à **3,5 %** contre **2,4 %** en 2016. Cette reprise serait tributaire de la mise en œuvre efficiente des actions et mesures déclinées dans le cadre du programme du Gouvernement de l'accélération des réformes structurelles et de la poursuite de la mise en œuvre des politiques sectorielles.

Dans ce cadre, un accent particulier devrait être mis dans l'amélioration des infrastructures de base.

En outre, la relance de l'économie nationale serait impulsée par la remontée des cours de principaux produits d'exportation de la RDC.

En 2017, la contribution à la croissance du PIB réel serait de **2,1** points de pourcentage pour le secteur primaire, de **0,6** point de pourcentage pour le secteur secondaire et de **0,7** point de pourcentage pour le secteur tertiaire comme renseigné dans le graphique 9.

**Graphique 9 : Contribution sectorielle dans la croissance en 2017
(en point de pourcentage de croissance)**



Source : Données du CPCM

Le développement de l'activité économique au niveau du secteur primaire tirerait essentiellement profit du dynamisme des industries extractives dont la contribution à la croissance du PIB serait de **1,7** point de croissance. En effet, la performance attendue dans ce secteur serait consécutive à la poursuite de la tendance haussière des cours des matières premières et à l'entrée en production, depuis le dernier trimestre 2016, des compagnies minières Kambove et Luisha Mining et la reprise des activités de KCC.

Pour ce qui est du secteur secondaire, sa performance en 2017 serait essentiellement due à la bonne tenue attendue de la branche «Bâtiments et Travaux publics» qui devrait connaître un renversement de tendance (**0,2 point** en 2017 contre **-0,7 point**) en 2016, avec l'entrée en production de deux nouvelles cimenteries. Elles devraient produire à terme **2,2 millions de tonnes** de ciment par an, à raison de **1,0 million** pour le PPC Barnet et **1,2 million** pour la Cimenterie Kongo (CIMKO).

En ce qui concerne le secteur tertiaire, sa contribution à la croissance serait essentiellement portée par le commerce de gros et de détail (**0,2 point**) dont le dynamisme serait tributaire des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires. Il faudrait également noter l'apport de la branche «Transports et communications» dans la croissance (**0,3 point**), dû notamment à la poursuite des efforts du Gouvernement pour restructurer le transport public.

II.2.2 Formation des prix intérieurs en 2017

Pour l'année 2017, la prévision de l'inflation fin période est fixée à **17,9%**, avec un taux d'inflation moyen annuel de **12,5%** et ce, en cohérence avec l'évolution attendue des agrégats monétaires. Cet objectif d'inflation tient compte des mesures de ripostes arrêtées par le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo pour stabiliser le cadre macroéconomique et relancer l'activité économique.

Le niveau d'inflation projeté devrait permettre de décélérer le rythme de formation de prix et d'enclencher progressivement la stabilité de prix sur le marché des biens et services.

Dans ce contexte, la Banque centrale procèdera au lissage des fluctuations du taux de change en vue de contenir la surchauffe sur le marché des biens et services.

Pour ce faire, l'autorité monétaire entend :

- intervenir sur le marché interbancaire via la vente des devises, en fonction de la marge disponible ;
- assurer le suivi des opérations de rapatriement des devises ;
- veiller à l'application stricte par les banques, des dispositions de la réglementation de change.

Au regard des actions à mener par l'Institut d'Emission pour accroître l'offre interne des devises et réduire la pression sur leur demande, il est attendu à fin décembre 2017, une décélération du rythme de dépréciation de la monnaie nationale. Ainsi, à l'interbancaire, le taux de change moyen annuel se situerait à **1.452,25 FC/USD** et celui de fin période pourrait atteindre **1.688,9 FC/USD**.

II.2.3 Evolution de la masse monétaire en 2017

La programmation monétaire déclinée par la Banque Centrale du Congo renseigne un accroissement de la masse monétaire de **14,6 %** en 2017. A niveau, la masse monétaire projetée devrait atteindre **5.975,0 milliards de FC** en 2017 contre **5.213,6 milliards de FC** réalisée en 2016. La progression attendue s'expliquerait principalement par l'augmentation significative des avoirs intérieurs nets et, dans une moindre mesure, par une faible amélioration des avoirs extérieurs nets du système bancaire.

III. SYNTHÈSE DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE EXERCICE 2016 ET DE LA LOI PORTANT OUVERTURE DES CREDITS PROVISOIRES AU PREMIER TRIMESTRE 2017

Au cours de l'exercice 2016, les recettes ont été mobilisées à hauteur de **4.889,8 milliards de FC**, contre les dépenses exécutées de l'ordre de **5.198,6 milliards de FC**, soit un solde négatif de **308,8 milliards de FC**.

Quant aux Crédits provisoires, les recettes mobilisées au premier trimestre 2017 ont été de l'ordre de **1.061,8 milliards de FC**, contre les dépenses exécutées à hauteur de **1.050,7 milliards de FC**, soit un solde positif de **11,1 milliards de FC**.

III.1. Exécution de la Loi de finances rectificative exercice 2016

La Loi de finances rectificative exercice 2016 a été votée en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **6.694,5 milliards de FC**.

III.1.1. Réalisation des recettes à fin décembre 2016

Les recettes globales mobilisées à fin décembre 2016 s'élèvent à **4.889,8 milliards de FC** contre une prévision de **6.694,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **73,0%**.

Elles se composent de :

- Budget général, d'un montant de **4.507,6 milliards de FC** contre une prévision de **5.497,5 milliards de FC**, soit **82,0%** de taux de réalisation;
- Budgets annexes, de **126,6 milliards de FC** contre une prévision de **830,4 milliards de FC**, soit **15,2%** de taux de réalisation;
- Comptes spéciaux, de **255,7 milliards de FC** contre une prévision de **366,7 milliards de FC**, soit **69,7%** de taux de réalisation.

A fin décembre 2016, le niveau de réalisation des recettes du Budget général par nature se présente comme suit :

- Recettes des douanes et accises : **1.412,2 milliards de FC** contre une prévision de **1.835,6 milliards de FC**, soit **76,9%** de taux de réalisation;
- Recettes des impôts : **1.683,3 milliards de FC** contre une prévision de **1.737,5 milliards de FC**, soit **96,9%** de taux de réalisation ;
- Recettes non fiscales : **463,1 milliards de FC** contre une prévision de **586,9 milliards de FC**, soit **78,9%** de taux de réalisation;

- Recettes des pétroliers producteurs : **96,5 milliards de FC** contre une prévision évaluée à **133,6 milliards de FC**, soit **72,2 %** de taux de réalisation;
- Recettes extérieures : **852,5 milliards de FC** contre une prévision de de **1.110,5 milliards de FC**, soit **76,8%** de taux de réalisation.

III.1.2. Exécution des dépenses à fin décembre 2016

Les dépenses globales exécutées à fin décembre 2016 se chiffrent à **5.198,6 milliards de FC** contre une prévision de **6.694,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **77,7%**.

Par type de Budgets, ces dépenses sont ventilées comme suit :

- Budget général, d'un montant de **4.818,2 milliards de FC** contre une prévision de **5.497,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **87,6%** ;
- Budgets annexes, de **126,6 milliards de FC** contre une prévision de **830,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **15,2%** ;
- Comptes spéciaux, de l'ordre de **253,9 milliards de FC** contre une prévision de **366,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **69,2%**.

S'agissant du Budget général, le niveau d'exécution par grande rubrique budgétaire se présente de la manière suivante :

- Dette publique, de l'ordre de **199,5 milliards de FC** contre une prévision de **167,1 milliards de FC**, soit **119,4%** de taux d'exécution;
- Frais financiers, de **60,1 milliards de FC** contre une prévision de **78,3 milliards de FC**, soit **76,7%** de taux d'exécution ;
- Dépenses de personnel (rémunération), d'un import de **1.972,9 milliards de FC** contre une prévision de **1.981,6 milliards de FC**, soit **99,6%** de taux d'exécution;
- Biens, matériels et prestations (fonctionnement), d'un import de **1.025,1 milliards de FC** contre une prévision de **728,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **140,7%** ;
- Transferts et subventions, de **770,9 milliards de FC** contre une prévision de **933,1 milliards de FC**, soit **82,6%** de taux d'exécution ;
- Investissements, d'un montant de **615,5 milliards de FC** contre une prévision de **1.315,5 milliards de FC**, soit **46,8%** de taux d'exécution;
- Dépenses exceptionnelles, de l'ordre de **174,2 milliards de FC** contre une prévision de **293,3 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **59,4%**.

III.2. Exécution de la Loi portant ouverture des Crédits provisoires à fin mars 2017

La Loi portant ouverture des Crédits provisoires a été votée, pour le mois de janvier 2017, en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **557,9 milliards de FC**.

Les dispositions de ladite loi étant reconductibles chaque mois conformément à son article 6, elle présente, à fin mars 2017, un cumul de **1.673,6 milliards de FC**, en recettes comme en dépenses.

III.2.1 Réalisation des recettes à fin mars 2017

Selon les données provisoires, les recettes globales mobilisées à fin mars 2017 s'élèvent à **1.061,8 milliards de FC** contre une prévision de **1.673,6 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **63,4%**.

Elles se composent de :

- Budget général, d'un montant de **988,0 milliards de FC** contre une prévision de **1.374,4 milliards de FC**, soit **71,9%** de taux de réalisation ;
- Budgets annexes, de **13,4 milliards de FC** contre une prévision de **207,6 milliards de FC**, soit **6,5%** de taux de réalisation ;
- Comptes spéciaux, de **60,3 milliards de FC** contre une prévision de **91,7 milliards de FC**, soit **65,8%** de taux de réalisation.

Le niveau de réalisation des recettes du Budget général par nature se présente comme suit :

➤ Recettes internes

- Recettes des douanes et accises, de l'ordre de **297,3 milliards de FC** contre une prévision de **458,9 milliards de FC**, soit **64,8%** de taux de réalisation ;
- Recettes des impôts, de **364,9 milliards de FC** contre une prévision de **434,4 milliards de FC**, soit **84,0%** de taux de réalisation ;
- Recettes non fiscales, de **192,9 milliards de FC** contre une prévision de **146,7 milliards de FC**, soit **131,5%** de taux de réalisation ;
- Recettes des pétroliers producteurs, de **33,2 milliards de FC** contre une prévision de **33,4 milliards de FC**, soit **99,5 %** de taux de réalisation.

- Recettes extérieures, de **99,7 milliards de FC** contre une prévision de **277,6 milliards de FC**, soit **35,9%** de taux de réalisation.

III.2.2. Exécution des dépenses à fin mars 2017

Les dépenses globales exécutées à fin mars 2017 se chiffrent provisoirement à **1.050,7 milliards de FC** contre une prévision de **1.673,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **62,8%**.

Elles se composent de :

- Budget général, d'un montant de **976,9 milliards de FC** contre une prévision de **1.374,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **71,1%** ;
- Budgets annexes, d'un montant de **13,4 milliards de FC** contre une prévision de **207,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **6,5%** ;
- Comptes spéciaux, d'un import de **60,3 milliards de FC** contre une prévision de **91,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **65,7%**.

S'agissant du Budget général, son niveau d'exécution par grande nature se présente de la manière suivante :

- Dette publique, d'un montant de **24,1 milliards de FC** contre une prévision de **41,7 milliards de FC**, soit **57,8%** de taux d'exécution ;
- Frais financiers, de l'ordre de **30,3 milliards de FC** contre une prévision de **19,6 milliards de FC**, soit **154,9%** de taux d'exécution ;
- Dépenses de personnel (rémunération), d'un import de **485,6 milliards de FC** contre une prévision de **495,4 milliards de FC**, soit **98,0%** de taux d'exécution ;
- Biens, matériels et prestations (fonctionnement), d'un import de **169,3 milliards de FC** contre une prévision de **182,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **93,0%** ;
- Transferts et subventions, d'un montant de **66,3 milliards de FC** contre une prévision de **233,3 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **28,4%** ;
- Investissements, d'un import de **117,0 milliards de FC** contre une prévision de **328,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **35,6%** ;
- Dépenses exceptionnelles, d'un montant de **84,3 milliards de FC** (dont **55,8 milliards de FC** pour la CENI) contre une prévision de **73,3 milliards de FC**, soit **115,0%** de taux d'exécution.

En ce qui concerne les Budgets annexes, leur niveau d'exécution s'est situé à **13,4 milliards de FC** contre une prévision de **207,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **6,5%**.

Quant aux Comptes spéciaux, un niveau d'exécution de **60,3 milliards de FC** a été renseigné contre une prévision de **91,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **65,7%**.

IV. PRESENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2017

IV.1. Contexte d'élaboration et cadrage macroéconomique

IV.1.1. Contexte d'élaboration

Le projet de loi de finances de l'exercice 2017 s'élabore dans un contexte caractérisé :

- **sur le plan politique et sécuritaire**, par la mise en place du Gouvernement d'Union Nationale investi par l'Assemblée Nationale le 16 mai 2017 sur la base d'un Programme d'Action dont les objectifs prioritaires sont : (i) l'organisation des élections crédibles, libres, transparentes et apaisées dans les délais convenus, (ii) l'arrêt de la dégradation de la situation économique du pays, (iii) l'amélioration des conditions de vie de la population et (iv) la restauration de la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ;
- **sur le plan économique**, par l'amélioration de la situation économique internationale attestée entre autres par la remontée des cours des produits miniers et pétroliers sur le marché international, après de faibles résultats enregistrés en 2016. En effet, la production mondiale devrait augmenter à **3,5%** en 2017 contre **3,1%** en 2016, sous l'effet du dynamisme de l'économie américaine et des pays émergents.

Au niveau national, l'implication de cette remontée des cours sur les principaux produits d'exportation du pays, couplée aux mesures urgentes prises par le Gouvernement, devrait favoriser la relance des activités dans le secteur minier, avec des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale. En effet, de janvier 2016 à janvier 2017, le cours du cuivre est passé de **4.500 USD** à **5.669,19 USD** la tonne, celui du cobalt de **22.569 USD** à **31.336 USD** la tonne et celui du pétrole de **35,8 USD** à **57,12 USD** le baril de Brent.

Le contexte économique national reste cependant marqué par la rupture des principaux équilibres macroéconomiques attestée par le ralentissement de l'activité, la flambée des prix des biens et services sur les marchés ainsi que par la dépréciation du taux de change.

En effet, le taux de croissance du PIB est évalué à **2,4%** pour 2016 contre **6,9%** en 2015. Le taux d'inflation moyen s'est situé à **18,20%** en 2016 contre **1,1%** en 2015. Le taux de change moyen du franc congolais est passé de **925,73 FC** le dollar en 2015 à **1.011,5 FC** le dollar en 2016.

Pour stabiliser les prix des biens et services ainsi que la valeur de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères, et créer les conditions de relance de l'activité économique dans le pays, le Gouvernement entend mettre en œuvre un train de mesures visant à accroître la mobilisation des ressources et à améliorer le climat des affaires.

- **Sur le plan social**, par le taux élevé de chômage, particulièrement chez les jeunes, la baisse du pouvoir d'achat de la population, le déplacement de la population suite aux conflits communautaires et coutumiers ainsi que par une faible couverture sociale.

Aussi, le Gouvernement entend poursuivre les réformes et les actions dans le secteur de la santé, à travers notamment la lutte contre le paludisme, le sida, le choléra, la rougeole et la fièvre jaune ainsi que l'appui à la lutte contre le cancer. Il en est de même des actions prioritaires dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et du développement rural.

IV.1.2. Cadre macroéconomique

Le projet de Loi de finances 2017 est assis sur les principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques repris dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Agrégats et Indicateurs macroéconomiques 2016 – 2017

Indicateurs et agrégats économiques	Réalisation 2016	Projection 2017
Taux de croissance en %	2,4	3,5
Déflateur PIB	3,69	4,15*
Taux d'inflation moyen en %	18,20	12,50
Taux d'inflation fin période en %	23,60	17,90
Taux de change moyen (FC/USD)	1.011,50	1.452,25
Taux change fin période (FC/USD)	1.215,6	1.688,90
Pression fiscale en %	9,47	13,0
PIB nominal en milliards FC	40.735,91	47.431,87

(*) 4,15 représente l'arrondi de 4,14735696

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique, mai 2017

IV.2. Principaux agrégats budgétaires de l'exercice 2017

Le projet de Loi de finances de l'exercice 2017 contient un budget en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **11.301,7 milliards de FC**.

IV.2.1. Configuration des recettes

a) Niveau des recettes

Les recettes projetées pour l'exercice 2017 se chiffrent à **11.301,7 milliards de FC** et dégagent un accroissement de **68,8%** par rapport à leur niveau de la Loi de finances rectificative 2016 situé à **6.694,5 milliards de FC**.

Ces recettes sont réparties comme suit :

- **Budget général : 10.013,7 milliards de FC** constitué des recettes internes de **6.166,5 milliards de FC** et des recettes extérieures de **3.847,3 milliards de FC**.
 - **Les recettes internes de 6.166,5 milliards de FC** accusent un taux d'accroissement de **40,6%** par rapport à celles de la Loi de finances rectificative 2016 arrêtées à **4.386,9 milliards de FC**. Elles sont constituées uniquement des recettes courantes de l'ordre de **6.166,5 milliards de FC** contre **4.293,6 milliards de FC** en 2016, soit un taux d'accroissement de **43,6%** et une pression fiscale de **13,0%**. Ces dernières sont ventilées de la manière suivante :
 - **Recettes des douanes et accises : 2.497,3 milliards de FC**, soit **36,0%** d'accroissement par rapport à leur niveau de la Loi de finances rectificative 2016 arrêté à **1.835,6 milliards de FC**. Ces recettes proviennent des impôts généraux sur les biens et services (**43,4%**), des droits de douane et autres droits à l'importation (**36,3%**), des droits d'accises (**20,0%**) ainsi que des taxes à l'exportation et autres (**0,3%**) ;
 - **Recettes des impôts : 2.645,3 milliards de FC**, dégageant **52,2 %** d'accroissement par rapport à l'enveloppe correspondante de la Loi de finances rectificative 2016 chiffrée à **1.737,5 milliards de FC**. Les principales natures qui concourent

à ces recettes sont la TVA (**39,4%**), l'impôt professionnel sur les rémunérations (**34,6%**), l'impôt sur les bénéficiaires et profits ainsi que l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers des nationaux (**24,4%**) ;

- **Recettes non fiscales (DGRAD) : 771,1 milliards de FC contre 586,9 milliards de FC** de la Loi de finances rectificative 2016, soit **31,4%** d'accroissement. Ces recettes proviennent des recettes administratives (**53,2%**), des recettes domaniales (**41,0%**), des recettes judiciaires (**4,3%**) et des recettes de participation (**1,5%**) ;
 - **Recettes des pétroliers producteurs : 252,8 milliards de FC** contre l'enveloppe de la Loi de finances rectificative 2016 chiffrée à **133,6 milliards de FC**, soit **89,2%** d'accroissement à la suite de la reprise des cours du pétrole observée sur le marché international.
- **Recettes extérieures : 3.847,3 milliards de FC** contre **1.110,5 milliards de FC** de la Loi de finances rectificative 2016, soit un taux d'accroissement de **246,4%**. Elles comprennent les recettes d'appuis budgétaires de **6,1 milliards de FC** et des recettes de financement des investissements de **3.841,1 milliards de FC** constituées de :
- Dons projets de l'ordre de **1.951,3 milliards de FC** provenant de principaux partenaires bi et multilatéraux de la RDC, notamment la Banque Mondiale (**463,5 milliards de FC**), l'USAID (**296,7 milliards de FC**), la BAD (**207,8 milliards de FC**), le Royaume Uni (**197,4 milliards de FC**), l'Union Européenne (**165,5 milliards de FC**) et le PNUD (**103,6 milliards de FC**) ;
 - Les emprunts projets de **1.889,8 milliards de FC** attendus essentiellement de la Chine (**626,6 milliards de FC**) et du partenariat financier assuré par Exim Bank of China (**404,8 milliards de FC**) et Afrexim Bank (**644,2 milliards de FC**).
 - Les projets concernés par ces financements sont répertoriés par bailleur au tableau n°7 en annexe.
 - Il y a lieu de préciser que les données relatives à ces recettes ont été confirmées par les différents bailleurs

concernés.

- **Budgets annexes : 878,5 milliards de FC contre 830,4 milliards de FC** retenus dans la Loi de finances rectificative 2016, soit un taux d'accroissement de **5,8%**. Ces recettes, dont l'accroissement résulte de la prise en compte de l'impact du taux d'inflation, se rapportent aux ressources propres des institutions supérieures et universitaires ainsi que des hôpitaux généraux de référence du Pouvoir central.
- **Comptes spéciaux : 409,4 milliards de FC** contre les prévisions de la Loi de finances rectificative 2016 fixées à **366,7 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **11,7%**, dû à l'effet taux d'inflation.

Ces prévisions sont constituées essentiellement des recettes des comptes d'affectation spéciale répertoriés à ce jour, à savoir : le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI), le Fonds National d'Entretien Routier (FONER), la Régie des Voies Aériennes (RVA) pour le Go-pass, le Fonds Forestier National (FFN), le Fonds de contrepartie, le Fonds de Promotion Culturelle (FPC), le Fonds de Promotion de l'Education Nationale (FPEN) et l'Office des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (OPEC).

b) Mesures et actions de mobilisation des recettes

La réalisation des prévisions des recettes de l'exercice 2017 est tributaire de la mise en œuvre effective de mesures fiscales et administratives ainsi que des actions envisagées à travers les Administrations financières, notamment :

✓ En matière des recettes des douanes et accises

- La construction des installations douanières pour la meilleure prise en charge des marchandises ;
- Le renforcement des sanctions positives et négatives à l'égard des agents des douanes ;
- La rotation des effectifs dans le cadre du renforcement de la performance ;
- Le renforcement du contrôle a posteriori et de régularité des opérations de dédouanement (contrôle de destination et de mise en œuvre des marchandises exonérées, contrôle mixte DGDA-DGI, etc.....) ;

- Le marquage moléculaire des produits pétroliers ;
- Le marquage par vignettes des produits d'accises autres que le tabac ;
- La révision à la hausse des prix planchers en matière des télécommunications ;
- L'audit du secteur de télécommunication ;
- La comptabilisation dans la loi de finances au titre de recettes et dépenses du stock de sécurité émergeant dans la structure des prix des produits pétroliers ;
- Le renforcement de l'application des dispositions du Code des douanes relatives à l'accomplissement de dédouanement par soi-même ;
- L'optimisation du dispositif centralisé d'évaluation en douane (circuit orange) ;
- Le recouvrement des déclarations liquidées non payées ;
- Le recouvrement des dossiers ayant fait l'objet des paiements échelonnés ;
- Le renforcement des conditions d'octroi des exonérations ;
- Le renforcement de l'application du décret n°036/2002 du 28 mars 2002 désignant les services habilités à œuvrer aux frontières ;
- L'adoption par le Parlement du nouveau tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation ;
- Le renforcement de l'efficacité de l'Administration douanière par :
 - o le recouvrement des dossiers contentieux ;
 - o la mise en œuvre du programme de sécurisation des frontières ;
 - o l'extension du suivi électronique des cargaisons ;
 - o la signature, la ratification et la mise en œuvre des Accords d'Assistance Mutuelle Administrative en matière douanière ;
 - o l'interfaçage des systèmes informatiques ;
 - o la création et le fonctionnement des bureaux de représentations.

✓ ***En matière des recettes des impôts***

- L'implémentation du dispositif de la remontée au serveur installé à la DGI, des informations sur la TVA collectée (*caisses enregistreuses*) ;

- La mise en œuvre de l'unité sur le prix de transfert ;
- Le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale ;
- La restauration de la structure « contrôle qualité » ;
- L'intensification de la sensibilisation, du recensement et du recouvrement de l'impôt forfaitaire à charge des micro-entreprises au titre de l'IBP, en impliquant les autorités des Provinces et des Entités Territoriales Décentralisées ;
- La création d'un guichet unique pour le paiement de l'IBP des micro-entreprises et de la patente perçue par les services provinciaux et entités administratives décentralisées ;
- Le recouvrement effectif de l'IPR sur l'ensemble de l'assiette imposable (émoluments, salaires, primes permanentes et non permanentes, collations et autres avantages) à charge des membres des institutions politiques (nationales et provinciales) et assimilés ainsi que des fonctionnaires et agents publics ;
- La fiscalisation des rémunérations des engagés locaux des missions diplomatiques et représentations des organismes internationaux en RDC;
- L'application rigoureuse de la réglementation sur le numéro impôt par l'ensemble des services publics (*Ministères, Etablissements et Organismes publics, Provinces, Entités Territoriales Décentralisées, ...*);
- Le concours de la police de circulation routière dans le contrôle des véhicules faisant encore usage des anciennes plaques d'immatriculation ;
- L'intensification des contrôles mixtes DGDA-DGI sur l'origine des produits revendus sur le territoire national ;
- L'intensification de la campagne de sensibilisation sur l'émission obligatoire de la facture par les assujettis à la TVA ;
- La facturation et la collecte de la TVA sur les marchés publics financés par le Gouvernement tant au niveau central que provincial ;
- Le reversement effectif dans les délais de l'IPR et de la TVA collectés par les entreprises du portefeuille de l'Etat ;
- L'application rigoureuse et le renforcement de mesures de

recouvrement forcé à l'encontre des débiteurs défaillants (*avis à tiers détenteurs, saisies mobilières, immobilières et les ventes qui en découlent, fermeture provisoire des établissements par l'apposition de scellés*) ;

- Le respect du délai limite (*30 jours de la saisine du tribunal*) d'instruction juridictionnelle des recours contre la validité et la forme des actes de poursuite en recouvrement établis à l'initiative du Receveur des Impôts ;
 - Le recouvrement effectif des créances fiscales des entreprises du portefeuille de l'Etat constatées au 13 février 2017 ;
 - La signature d'un protocole d'accord DGI-CENAREF pour lutter contre le blanchiment des capitaux ;
 - La communication, par le Ministère du Budget, des informations relatives aux bénéficiaires de paiements au titre des marchés publics.
- ✓ ***En matière des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations***

1°. Dans le secteur de l'environnement

- l'intensification du recouvrement de la taxe rémunératoire annuelle, d'implantation et de pollution auprès des pétroliers, des miniers (Entités de traitement et de transformation ainsi que les activités connexes des détenteurs des titres miniers), et des transporteurs (aériens, fluviaux, maritimes, lacustres et terrestres) ;
- le recouvrement des recettes provenant de l'exploitation, de l'exportation et de la réexportation des produits et sous-produits de la faune et de la flore ;
- l'application des textes légaux et réglementaires en vigueur en matière de répartition des recettes provenant de la taxe de déboisement entre la DGRAD et le Fonds Forestier National ;
- le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur en matière d'encadrement des recettes de la Direction de la Gestion Forestière provenant de l'autorisation d'achat, de vente et d'exportation des bois d'œuvre.

2°. Dans le secteur des Affaires foncières

- l'encadrement efficient des droits proportionnels d'enregistrement, notamment les droits de mutation et l'inscription hypothécaire ;
- la révision à la hausse de la tarification des actes fonciers conformément aux arrêtés interministériels n° 023/CAB/MIN/AFF.FONC/2016 et n° 026/CAB/MIN/AFF.FONC/2016 du 16 mars 2016 ;
- la création et le découpage de nouvelles circonscriptions foncières sur toute l'étendue de la République pour rapprocher le service des usagers, en passant de 72 à 112 circonscriptions foncières.

3°. Dans le secteur des télécommunications

- la vente de la licence 4G ;
- l'obligation aux opérateurs de télécommunications et services assimilés d'organiser des tranches spéciales sur la loterie par le biais d'un intégrateur structuré en filiale, et d'en informer l'Administration des recettes non fiscales ;
- l'obligation pour les personnes physiques ou morales désireuses d'exploiter les jeux de hasard, loterie, concours de pronostics, pari et activités similaires par la voie de télécommunication et des technologies de l'information, d'adresser leurs demandes des numéros courts auprès de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications ;
- l'installation effective du gateway unique en faveur de l'ARPTC ;
- la mise à niveau de l'équipement de contrôle des flux des communications de l'ARPTC ;
- la dotation en faveur de l'ARPTC d'un laboratoire d'homologation des équipements de télécommunication.

4°. Dans le secteur des Mines

- l'obligation pour les titulaires des droits miniers et de carrières, les fabricants ainsi que les importateurs des explosifs d'obtenir une autorisation auprès de l'Administration des Mines, avant toute importation, achat, minage, vente, fabrication, transport et

emmagasiner des explosifs ;

- l'encadrement efficace de pas de porte, par l'obligation pour les opérateurs miniers de déclarer à la DGRAD, leur quote-part des pas de porte au profit du Trésor public.

5°. Dans le secteur du Portefeuille

- le recouvrement des arriérés dus au Trésor public auprès des Entreprises Publiques transformées en sociétés commerciales.

6°. Au niveau de la DGM

- la finalisation du processus d'acquisition des kits informatiques pour la production des visas autocollants.

7°. Dans le secteur de la Justice

- La levée de la mesure sur le non octroi de la personnalité juridique aux ASBL, en vue de la mobilisation des recettes au travers des ONG et des confessions religieuses.

IV.2.2. Configuration des dépenses

Les dépenses projetées de l'exercice 2017 sont estimées à **11.301,7 milliards de FC**, contre **6.694,5 milliards de FC** retenues dans la Loi de finances rectificative 2016, soit une augmentation de **68,8%**.

Elles sont réparties comme suit :

- **Budget général : 10.013,8 milliards de FC**, ventilé de la manière ci-après :

- **Dette publique et frais financiers : 336,7 milliards de FC** comprenant essentiellement le remboursement du principal et des intérêts aux différents créanciers extérieurs et intérieurs de l'Etat, y compris les intérêts titrisés de la BCC.

Sur ce montant, une enveloppe de l'ordre de **48,4 milliards de FC** est affectée à la dette intérieure, en vue de rembourser les arriérés et de relancer ainsi la classe moyenne.

- **Rémunérations : 2.160,4 milliards de FC**, soit **9,0%** d'accroissement par rapport aux prévisions de 2016 situées à **1.981,6 milliards de FC**. Outre la prise en compte de l'existant, cette enveloppe servira à la

prise en charge des actions suivantes :

- la poursuite de la politique de rationalisation des rémunérations des agents et fonctionnaires du régime général ainsi que ceux de la police, de la défense, de la santé et de l'EPSP/SECOPE ;
- la poursuite de la mécanisation des enseignants non payés, des professionnels de santé ;
- le recrutement de nouvelles unités au sein de l'armée ;
- la prise en compte des rémunérations complémentaires de la CENI ;
- l'impact des indemnités de sortie des Députés et Sénateurs ainsi que des membres du Gouvernement et de leurs cabinets ;
- les diverses régularisations salariales.

En outre, le Gouvernement entend poursuivre en 2017 les actions de contrôle de la paie, afin de permettre à l'Etat de dégager des économies à affecter à la régularisation et à la mécanisation des non payés.

- **Fonctionnement : 854,5 milliards de FC** contre **728,5 milliards de FC** retenus dans la Loi de finances rectificative 2016, soit un accroissement de **17,3%**.

Ce niveau de crédit est justifié par l'impact des études de faisabilité pour l'extension des parcs agro-industriels à travers le pays ainsi que par la couverture du réengagement en 2017 des dossiers avec service fait n'ayant pas abouti au paiement au 31 décembre 2016.

- **Transferts et subventions : 939,3 milliards de FC** contre **933,1 milliards de FC** fixés dans la Loi de finances rectificative 2016, soit un accroissement de **0,7%**.

Les transferts et subventions sont répartis de la manière suivante :

- **Rétrocession aux Administrations Financières : 288,9 milliards de FC**, soit **69,5%** d'accroissement par rapport à 2016, calculés en appliquant sur les recettes projetées la clé de répartition de **5%** pour la DGDA et la DGI, et de **10%** pour la DGRAD et les services d'assiette ;

- Transferts aux provinces et ETD au titre de fonctionnement : **240,0 milliards de FC**, soit la reconduction de l'enveloppe arrêtée dans la Loi de finances rectificative 2016. A cette enveloppe, il convient d'ajouter les rémunérations transférées de l'ordre de **783,8 milliards de FC**, les investissements de **530,1 milliards de FC** et la contribution des provinces aux élections pour **300,0 milliards de FC**. Ainsi, l'enveloppe globale de 40% des recettes à caractère national s'élève à **1.853,9 milliards de FC** (cf. tableau n°4 en annexe).
 - Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques : **150,7 milliards de FC** correspondant à un accroissement de **34,0%** par rapport à la Loi de finances rectificative 2016. Ce niveau de crédit permettra entre autres, d'assurer l'opérationnalisation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et de soutenir de manière progressive l'autonomisation des femmes et jeunes filles défavorisées;
 - Organismes auxiliaires (y compris services ex-BPO) : **58,0 milliards de FC**, soit un accroissement de **8,8%** par rapport à son niveau de la Loi de finances rectificative 2016 de **53,3 milliards de FC** ;
 - Bourse d'études : **1 milliard de FC** correspondant à la hauteur des crédits y relatifs de la Loi de finances rectificative 2016 ;
 - TVA remboursable : **200,7 milliards de FC** déductibles au cordon douanier et à l'intérieur pour le remboursement aux opérateurs économiques en 2017.
- Investissements : 4.519,8 milliards de FC, soit 45,1% des dépenses** du budget général et un accroissement de **243,6%** par rapport à leur niveau de 2016 fixé à **1.315,0 milliards de FC**. Ils sont répartis comme suit :
- Investissement sur ressources propres : **736,8 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **96,9%** par rapport à son niveau de la Loi de finances rectificative 2016 et représentent **16,3%** du total de l'investissement. Il est ventilé comme suit :
 - Projets du Gouvernement central : **170,7 milliards de FC**,

représentant **3,8%** de l'investissement total, avec un accent particulier sur la mise en place des incubateurs aux fins de relancer la classe moyenne ;

- Contrepartie des projets : **36,0 milliards de FC** au titre de la quote-part gouvernementale sur les projets financés par les partenaires au développement, reflétant **0,8%** de l'investissement total ;
 - Investissement des provinces : **530,1 milliards de FC** comprenant essentiellement les projets des secteurs à compétence exclusive des provinces et ceux relatifs à la mise en place des nouvelles provinces ; ce qui représente **11,7%** de l'investissement total.
- Investissement sur ressources extérieures : **3.783,1 milliards de FC**, soit un accroissement de **301,9%** par rapport à son niveau de la Loi de finances rectificative 2016. Ces dépenses qui représentent **83,7%** de l'investissement total serviront en grande partie à la réalisation des actions ci-après :
- réhabilitation et modernisation des postes de dispersion Inga 1 et 2 ;
 - projet d'électrification péri urbaine et rurale ;
 - construction et équipement d'une nouvelle aérogare à l'aéroport de N'djili et de la Luano ;
 - construction de la route Kananga – Mbuji mayi – Muene Ditu – Lubudi – Kamuanga ;
 - projets d'appui à l'ouverture et à l'entretien des routes hautement prioritaires ;
 - projets de transport multimodal (PTM) ;
 - programme régional des réseaux de télécommunication haut débit ;
 - appui à la relance agricole, de la pêche et de l'élevage ;
 - projet de stabilisation de l'Est pour la paix ;
 - projet d'urgence relatif à la violence sexuelle basée sur le genre ;

- projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration publique.

Il y a lieu de souligner que le Gouvernement a prévu l'équivalent en francs congolais de **500 millions de USD** pour le soutien au secteur privé à travers les crédits aux opérateurs œuvrant dans le secteur agricole, dans le cadre de la diversification de l'économie.

- **Dépenses exceptionnelles : 1.202,9 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **310,1%** par rapport à l'enveloppe de 2016 de l'ordre de **293,3 milliards de FC**. Elles comprennent essentiellement les charges liées aux opérations électorales d'un import de **1.169,0 milliards de FC** dont :

- **1.110,9 milliards de FC**, soit **764,9 millions de USD**, représentant **18%** des recettes courantes, pour l'organisation de trois scrutins combinés et pour la révision du fichier électoral, sur financement interne ;
 - **58,1 milliards de FC** au titre de financement extérieur en provenance de l'Union Européenne et de la MONUSCO.
- **Budgets annexes : 878,5 milliards de FC** à la même hauteur que leurs recettes. Il s'agit des dépenses sur ressources propres des universités, instituts supérieurs et hôpitaux généraux de référence répertoriés à ce jour.
 - **Comptes spéciaux : 409,4 milliards de FC** à la même hauteur que leurs recettes.

CONCLUSION

La Loi de finances rectificative 2016 a été votée en équilibre, en recettes comme en dépenses, à hauteur de **6.694,5 milliards de FC**.

Au cours de cet exercice, les recettes mobilisées de l'ordre de **4.889,9 milliards de FC** n'ont pas atteint les assignations fixées, en raison principalement de l'évolution baissière des cours des produits miniers exportés par la RDC.

Du fait de cette contreperformance, les dépenses exécutées se sont élevées à **5.198,6 milliards de FC** dégagant ainsi un solde global négatif de **308,9 milliards de FC**.

S'agissant de la Loi portant ouverture des Crédits provisoires pour janvier 2017, cette dernière a été votée en équilibre, en recettes comme en dépenses, à hauteur de **557,9 milliards de FC**.

Les dispositions de ladite loi étant reconductibles chaque mois conformément à son article 6, l'état d'exécution du budget établi pour le premier trimestre renseigne un niveau des recettes de **1.061,8 milliards de FC** et des dépenses de **1.050,4 milliards de FC**, soit un solde positif de **11,1 milliards de FC**.

Quant au Projet de loi de finances de l'exercice 2017, il est proposé en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **11.301,7 milliards de FC**. Comparé au budget arrêté dans la Loi de finances rectificative 2016 chiffré à **6.694,5 milliards de FC**, il dégagne un taux d'accroissement de **68,8%** et une pression fiscale de **13,0%**.

Ce budget a été élaboré dans un contexte économique international caractérisé notamment par une remontée des cours des produits miniers et pétroliers sur le marché international, après des faibles résultats enregistrés en 2016. Il a pris en compte au niveau national, l'amélioration du taux de croissance projeté à **3,5%** en 2017 contre **2,4%** estimé à fin décembre 2016.

En annexe :

- Le tableau des indicateurs macroéconomiques ;
- Le tableau synthèse de projection des recettes ;
- Le tableau synthèse de projection des dépenses ;
- Le tableau des modalités de calcul de la rétrocession aux Administrations financières et de 40% des Provinces et ETD ;
- Le tableau d'affectation des ressources par mode de financement ;
- Le tableau des principales actions de la politique salariale 2017 ;
- Le tableau synthèse des ressources extérieures 2017.

TABLEAU N°1: INDICATEURS MACROECONOMIQUES 2016-2017

Cadrage macroéconomique	2016			2017
	Initial	Actualisé (rectificatif)	Réalisé	
Taux de croissance	6,60%	5,30%	2,40%	3,50%
Déflateur PIB	3,21%	3,33%	3,69%	4,15%
Tx d'inflation moyen	2,60%	3,20%	18,20%	12,50%
Tx d'inflation fin période	3,40%	4,20%	23,60%	17,90%
Tx change moyen (FC/USD)	933,45	948,50	1 011,50	1 452,25
Tx change fin période (FC/USD)	939,90	970,00	1 215,60	1 688,90
PIB nominal en milliards FC	36 980,97	37 783,90	40 735,91	47 431,87
Pression fiscale	14,10	11,40	9,47	13,00

TABLEAU N° 2 : SYNTHÈSE DES RECETTES DU PROJET DU BUDGET 2017 (En FC)

N°	RUBRIQUES	BUDGET 2016					BUDGET 2017						
		PREVISIONS 2016 LFR	Struct. (%)	% PIB	REALISATIONS A FIN 2016 (SITUATION PROVISoire)	Tx Réal. (%)	CREDITS PROVISOIRES (Mars 2017)	REALISATIONS A FIN MARS 2017 (CREDITS PROVISOIRES)	Tx Réal. (%)	PROJET DU BUDGET	Struct. (%)	% PIB	Taux accr.
I.	BUDGET GENERAL	5 497 471 597 384	82,1	14,5	4 507 648 000 000	82,0	1 374 367 899 346	988 043 554 731	71,9	10 013 784 680 698	88,6	21,1	82,2
I.1.	RECETTES INTERNES (POUVOIR CENTRAL)	4 386 986 092 194	65,5	11,6	3 655 158 000 000	83,3	1 096 746 523 049	888 345 000 000	81,0	6 166 509 875 455	54,6	13,0	40,6
I.1.1.	RECETTES COURANTES	4 293 641 092 194	64,1	11,4	3 655 158 000 000	85,1	1 073 410 273 049	888 345 000 000	82,8	6 166 509 875 455	54,6	13,0	43,6
I.1.1.1	Recettes des Douanes et Accises	1 835 577 888 634	27,4	4,9	1 412 246 000 000	76,9	458 894 472 159	297 294 000 000	64,8	2 497 287 955 500	22,1	5,3	36,0
I.1.1.2	Recettes des Impôts	1 737 524 626 261	26,0	4,6	1 683 338 000 000	96,9	434 381 156 565	364 881 000 000	84,0	2 645 275 389 900	23,4	5,6	52,2
I.1.1.4	Recettes non Fiscales	586 930 546 763	8,8	1,6	463 103 000 000	78,9	146 732 636 691	192 951 000 000	131,5	771 134 662 955	6,8	1,6	31,4
1°	DGRAD	586 930 546 763	8,8	1,6	413 482 000 000	70,4	146 732 636 691	192 827 000 000	131,4	771 134 662 955	6,8	1,6	31,4
2°	AUTRES	0	0,0	0,0	49 621 000 000		0	124 000 000		0	0,0	0,0	
a.	Bonus sur contrat chinois _ Pas de porte minier		0,0	0,0				0			0,0	0,0	
b.	Autres recettes		0,0	0,0	49 621 000 000		0	124 000 000					
I.1.1.5	Recettes des Pétroliers Producteurs	133 608 030 536	2,0	0,4	96 471 000 000	72,2	33 402 007 634	33 219 000 000	99,5	252 811 867 100	2,2	0,5	89,2
1°	DGI	60 810 796 729	0,9	0,2	32 936 952 240	54,2	15 202 699 182	13 328 127 180	87,7	96 511 216 277	0,9	0,2	58,7
2°	DGRAD	72 797 233 807	1,1	0,2	63 534 047 760	87,3	18 199 308 452	19 890 872 820	109,3	156 300 650 823	1,4	0,3	114,7
I.1.2	RECETTES EXCEPTIONNELLES	93 345 000 000	1,4	0,2	0	0,0	23 336 250 000	0	0,0	0	0,0	0,0	
I.1.2.1	Dons et legs intérieurs courants	0	0,0	0,0	0		0	0		0	0,0	0,0	
I.1.2.2	Dons et legs intérieurs projets	0	0,0	0,0	0		0	0		0	0,0	0,0	
I.1.2.3	Remboursement de prêts et avances	0	0,0	0,0	0		0	0		0	0,0	0,0	
I.1.2.4	Produits des emprunts intérieurs	93 345 000 000	1,4	0,2		0,0	23 336 250 000		0,0		0,0	0,0	
I.2.	RECETTES EXTERIEURES	1 110 485 505 190	16,6	2,9	852 490 000 000	76,8	277 621 376 298	99 698 554 731	35,9	3 847 274 805 243	34,0	8,1	246,4
I.2.1.	RECETTES D'APPUI BUDGETAIRES	131 409 350 633	2,0	0,3	1 397 000 000	1,1	32 852 337 658	6 936 000 000	21,1	6 134 304 000	0,1	0,0	
I.2.1.1	Emprunt Programme			0,0	0		0	0		0		0,0	
I.2.1.2	Dons Budgétaires	101 002 645 337	1,5	0,3		0,0	25 250 661 334		0,0		0,0	0,0	
I.2.1.3	Ressources PPTTE	30 406 705 296	0,5	0,1	1 397 000 000	4,6	7 601 676 324	6 936 000 000	91,2	6 134 304 000	0,1	0,0	
a.	Ressources PPTTE (C2D)	30 406 705 296	0,5	0,1	1 397 000 000	4,6	7 601 676 324	6 936 000 000	91,2	6 134 304 000	0,1	0,0	
b.	Ressources Allègements IADM		0,0	0,0			0				0,0	0,0	
I.2.2.	Recettes de Financement des Investissements	979 076 154 557	14,6	2,6	851 093 000 000	86,9	244 769 038 639	92 762 554 731	37,9	3 841 140 501 243	34,0	8,1	292,3
I.2.2.1	Dons Projets	606 238 092 310	9,1	1,6	851 093 000 000	140,4	151 559 523 078	92 762 554 731	61,2	1 951 297 573 886	17,3	4,1	221,9
I.2.2.2	Emprunts Projets	372 838 062 247	5,6	1,0	0	0,0	93 209 515 562	0	0,0	1 889 842 927 357	16,7	4,0	406,9
a)	Bilatéraux et Multilatéraux	16 139 312 247	0,2	0,0		0,0	4 034 828 062		0,0	707 413 018 947	6,3	1,5	4 283,2
b)	Emprunts obligataires	256 698 750 000	3,8	0,7		0,0	64 174 687 500		0,0		0,0	0,0	-100,0
c)	Consortium HUAWEI-Exim Bank Argisol	100 000 000 000	1,5	0,3		0,0	25 000 000 000		0,0		0,0	0,0	-100,0
d)	Partenariat financier / Exim Bank _ AfreximBank		0,0	0,0			0			1 182 429 908 410	10,5	2,5	
II.	BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210	12,4	2,2	126 559 048 753	15,2	207 589 308 553	13 437 514 203	6,5	878 517 953 794	7,8	1,9	5,8
III.	COMPTES SPECIAUX	366 677 671 524	5,5	1,0	255 711 210 009	69,7	91 669 417 881	60 290 951 959	65,8	409 407 796 544	3,6	0,9	11,7
III.1	FONER	113 860 573 845	1,7	0,3	100 839 896 353	88,6	28 465 143 461	22 109 017 152	77,7	168 535 737 415	1,5	0,4	48,0
III.2	Fonds de Promotion de l'Education	3 797 653 890	0,1	0,0	2 776 084 994	73,1	949 413 473	584 204 652	61,5	4 017 917 816	0,0	0,0	5,8
III.3	Fonds de Promotion Culturelle	6 045 492 959	0,1	0,0	6 108 958 778	101,0	1 511 373 240	3 050 184 523	201,8	6 396 131 550	0,1	0,0	5,8
III.4	Fonds de Promotion de l'Industrie	134 193 641 429	2,0	0,4	118 828 469 485	88,5	33 548 410 357	27 830 354 124	83,0	172 532 398 739	1,5	0,4	28,6
III.5	Fonds de Contrepartie	10 533 913 941	0,2	0,0	2 571 328 393	24,4	2 633 478 485	836 792 334	31,8	11 144 880 950	0,1	0,0	5,8
III.6	OPEC	588 380 919	0,0	0,0	0	0,0	147 095 230		0,0	622 507 012	0,0	0,0	5,8
III.7	RVA (Go pass)	83 475 130 200	1,2	0,2	22 941 257 423	27,5	20 868 782 550	5 735 314 242	27,5	31 152 731 429	0,3	0,1	-62,7
III.8	Fonds Forestier National	14 182 884 341	0,2	0,0	1 645 214 584	11,6	3 545 721 085	145 084 932	4,1	15 005 491 633	0,1	0,0	5,8
	TOTAL RECETTES / FC	6 694 506 503 118	100,0	17,7	4 889 918 258 763	73,0	1 673 626 625 779	1 061 772 020 894	63,4	11 301 710 431 036	100,0	23,8	68,8

TABLEAU N° 3 : SYNTHÈSE DES DÉPENSES DU PROJET DU BUDGET 2017 (En FC)

DÉPENSES	BUDGET 2016						BUDGET 2017								
	PREVISIONS 2016	Struct (%)	% PIB	EXECUTIONS A FIN 2016 (SITUATION PROVISoire)	Tx Exec. (%)	% RCR	CREDITS PROVISOIRES	EXECUTIONS A FIN MARS 2017 (CREDITS PROVISOIRES)	Tx Exec. (%)	% RCR	PROJET DU BUDGET	Struct (%)	% PIB	Taux Accr.	% RC
	LFR						(Mars 2017)				PROJET DU BUDGET				
A. BUDGET GENERAL	5 497 471 597 384	82,1	14,5	4 818 195 996 284	87,6		1 374 367 899 346	976 984 554 731	71,1		10 013 784 680 698	88,6	21,1	82,2	
<i>dont celles sur ressources internes</i>	<i>4 518 395 442 827</i>	<i>67,5</i>	<i>12,0</i>	<i>4 336 267 558 420</i>	<i>96,0</i>		<i>1 129 598 860 707</i>	<i>884 222 000 000</i>	<i>78,3</i>		<i>6 172 644 179 455</i>	<i>54,6</i>	<i>13,1</i>	<i>36,6</i>	
I. DETTE PUBLIQUE ET FRAIS FINANCIERS	245 437 048 200	3,7	0,6	259 582 073 537	105,8	7,1	61 359 262 050	54 478 000 000	88,8	6,1	336 749 502 090	3,0	0,7	37,2	5,5
1.1. Dette publique	167 111 720 000	2,5	0,4	199 505 444 880	119,4	5,5	41 777 930 000	24 148 000 000	57,8	2,7	214 233 265 055	1,9	0,5	28,2	3,5
1.1.1. Dette Intérieure	20 000 000 000	0,3	0,1	53 603 821 485	268,0	1,5	5 000 000 000	10 486 000 000	209,7	1,2	48 400 000 000	0,4	0,1	142,0	0,8
1.1.2. Dette Extérieure (Principal)	147 111 720 000	2,2	0,4	145 901 623 395	99,2	4,0	36 777 930 000	13 662 000 000	37,1	1,5	165 833 265 055	1,5	0,3	12,7	2,7
1.2. Frais financiers	78 325 328 200	1,2	0,2	60 076 628 657	76,7	1,6	19 581 332 050	30 330 000 000	154,9	3,4	122 516 237 035	1,1	0,3	56,4	2,0
1.2.1. Intérieurs	61 149 848 200	0,9	0,2	42 922 274 103	70,2	1,2	15 287 462 050	25 860 000 000	169,2	2,9	100 000 000 000	0,9	0,2	63,5	1,6
1.2.2. Extérieurs	17 175 480 000	0,3	0,0	17 154 354 554	99,9	0,5	4 293 870 000	4 470 000 000	104,1	0,5	22 516 237 035	0,2	0,0	31,1	0,4
II. RÉMUNÉRATIONS	1 981 589 519 145	29,6	5,2	1 972 941 190 671	99,6	54,0	495 397 379 786	485 563 000 000	98,0	54,7	2 160 438 683 380	19,1	4,6	9,0	35,0
2.1. Pouvoir Central	1 262 348 688 736	18,9	3,3	1 226 437 324 892	97,2	33,6	315 587 172 184	298 937 033 555	94,7	33,7	1 376 609 624 312	12,2	2,9	9,1	22,3
2.2. Provinces	719 240 830 409	10,7	1,9	746 503 865 779	103,8	20,4	179 810 207 602	186 625 966 445	103,8	21,0	783 829 059 068	6,9	1,7	9,0	12,7
III. BIENS, MATÉRIELS ET PRESTATIONS (FONCT.)	728 503 906 215	10,9	1,9	1 025 074 691 513	140,7	28,0	182 125 976 554	169 316 000 000	93,0	19,1	854 494 000 000	7,6	1,8	17,3	13,9
3.1. Institutions	206 002 298 025	3,1	0,5	347 482 390 636	168,7	9,5	51 500 574 506	56 628 000 000	110,0	6,4	260 000 000 000	2,3	0,5	26,2	4,2
3.2. Ministères	474 001 608 189	7,1	1,3	530 461 325 789	111,9	14,5	118 500 402 047	103 325 000 000	87,2	11,6	506 494 000 000	4,5	1,1	6,9	8,2
3.2.1. Fonctionnement des Ministères	464 401 608 189	6,9	1,2	526 988 588 390	113,5	14,4	116 100 402 047	102 456 815 650	88,2	11,5	501 494 000 000	4,4	1,1	8,0	8,1
3.2.2. Financement des réformes	9 600 000 000	0,1	0,0	3 472 737 399	36,2	0,1	2 400 000 000	868 184 350	36,2	0,1	5 000 000 000	0,0	0,0	-47,9	0,1
3.3. Subvention aux Services Déconcentrés	9 500 000 000	0,1	0,0	2 375 000 000	25,0	0,1	2 375 000 000	0	0,0	0,0	13 000 000 000	0,1	0,0	36,8	0,2
3.4. Charges communes	39 000 000 000	0,6	0,1	144 755 975 087	371,2	4,0	9 750 000 000	9 363 000 000	96,0	1,1	75 000 000 000	0,7	0,2	92,3	1,2
IV. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	933 100 355 601	13,9	2,5	770 948 658 538	82,6	21,1	233 275 088 900	66 287 000 000	28,4	7,5	939 346 789 264	8,3	2,0	0,7	15,2
4.1. Rétrocession aux Régies financières	170 434 437 787	2,5	0,5	170 281 710 884	99,9	4,7	42 608 609 447	24 832 000 000	58,3	2,8	288 959 815 328	2,6	0,6	69,5	4,7
4.2. Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	212 400 000 000	3,2	0,6	162 529 191 827	76,5	4,4	53 100 000 000	33 659 000 000	63,4	3,8	240 000 000 000	2,1	0,5	13,0	3,9
4.3. Interventions économiques, soc., cult. et scient.	112 522 614 979	1,7	0,3	303 316 993 844	269,6	8,3	28 130 653 745	4 659 000 000	16,6	0,5	150 725 000 000	1,3	0,3	34,0	2,4
4.4. Organismes Auxiliaires (y compris Services ex BPO)	53 301 103 125	0,8	0,1	27 762 830 312	52,1	0,8	13 325 275 781	3 060 000 000	23,0	0,3	58 000 000 000	0,5	0,1	8,8	0,9
4.4.1. Fonctionnement des Organismes Auxiliaires	39 301 103 125	0,6	0,1	16 041 095 255	40,8	0,4	9 825 275 781	2 083 188 745	21,2	0,2	38 000 000 000	0,3	0,1	-3,3	0,6
4.4.2. Fonctionnement des Services ex-BPO	14 000 000 000	0,2	0,0	11 721 735 057	83,7	0,3	3 500 000 000	976 811 255	27,9	0,1	20 000 000 000	0,2	0,0	42,9	0,3
4.5. Bourses d'études	700 000 000	0,0	0,0	275 914 493	39,4	0,0	175 000 000	77 000 000	44,0	0,0	1 000 000 000	0,0	0,0	42,9	0,0
4.6. TVA remboursable	383 742 199 709	5,7	1,0	106 782 017 178	27,8	2,9	95 935 549 927	0	0,0	0,0	200 661 973 936	1,8	0,4	-47,7	3,3
V. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	1 315 540 768 224	19,7	3,5	615 493 259 511	46,8	16,8	328 885 192 056	117 015 554 731	35,6	13,2	4 519 805 080 326	40,0	9,5	243,6	73,3
5.1. Investissements sur ressources propres	374 264 613 667	5,6	1,0	133 564 821 647	35,7	3,7	93 566 153 417	24 253 000 000	25,9	2,7	736 754 579 083	6,5	1,6	96,9	11,9
5.1.1. Projets Gouvernement central	178 935 353 376	2,7	0,5	71 973 632 154	40,2	2,0	44 733 838 344	13 063 000 000	29,2	1,5	170 650 000 000	1,5	0,4	-4,6	2,8
5.1.2. Contrepartie des projets	32 000 000 000	0,5	0,1	8 268 475 417	25,8	0,2	8 000 000 000	0	0,0	0,0	36 000 000 000	0,3	0,1	12,5	0,6
5.1.3. Projets des Provinces	163 329 260 290	2,4	0,4	53 322 714 076	32,6	1,5	40 832 315 073	11 190 000 000	27,4	1,3	530 104 579 083	4,7	1,1	224,6	8,6
5.3. Investissements sur ressources extérieures	941 276 154 557	14,1	2,5	481 928 437 864	51,2	13,2	235 319 038 639	92 762 554 731	39,4	10,4	3 783 050 501 243	33,5	8,0	301,9	61,3
5.3.1. Projets financés sur emprunts obligataires	256 698 750 000	3,8	0,7	0	0,0	0,0	64 174 687 500	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	-100,0	0,0
5.3.2. Projets issus du Consortium HUAHEI-Exim Bank	100 000 000 000	1,5	0,3	0	0,0	0,0	25 000 000 000	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	-100,0	0,0
5.3.3. Autres bailleurs	584 577 404 557	8,7	1,5	481 928 437 864	82,4	13,2	146 144 351 139	92 762 554 731	63,5	10,4	3 783 050 501 243	33,5	8,0	547,1	61,3
VI. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	293 300 000 000	4,4	0,8	174 156 122 513	59,4	4,8	73 325 000 000	84 325 000 000	115,0	9,5	1 202 950 625 639	10,6	2,5	310,1	19,5
6.1. Dépenses except. sur ressources propres	255 500 000 000	3,8	0,7	174 156 122 513	68,2	4,8	63 875 000 000	84 325 000 000	132,0	9,5	1 144 860 625 639	10,1	2,4	348,1	18,6
6.1.1. Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)	248 000 000 000	3,7	0,7	167 914 000 000	67,7	4,6	62 000 000 000	55 800 000 000	90,0	6,3	1 110 899 527 729	9,8	2,3	347,9	18,0
6.1.2. Sinistres et calamités (Réserve)	4 000 000 000	0,1	0,0	3 869 431 536	96,7	0,1	1 000 000 000	25 677 000 000	2 567,7	2,9	26 461 097 910	0,2	0,1	561,5	0,4
6.1.3. Sinistres et calamités (Affaires Humanitaires)	3 500 000 000	0,1	0,0	2 372 690 977	67,8	0,1	875 000 000	2 848 000 000	325,5	0,3	7 500 000 000	0,1	0,0	114,3	0,1
6.2. Dépenses except. sur ressources extérieures	37 800 000 000	0,6	0,1	0	0,0	0,0	9 450 000 000	0	0,0	0,0	58 090 000 000	0,5	0,1	53,7	0,9
6.2.1. Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)	37 800 000 000	0,6	0,1	0	0,0	0,0	9 450 000 000	0	0,0	0,0	58 090 000 000	0,5	0,1	53,7	0,9
6.2.2. Autres	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
B. BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210	12,4	2,2	126 559 048 753	15,2		207 589 308 553	13 437 514 203	6,5		878 517 953 794	7,8	1,9	5,8	14,2
C. COMPTES SPECIAUX	366 677 671 524	5,5	1,0	253 874 919 612	69,2		91 669 417 881	60 257 918 645	65,7		409 407 796 544	3,6	0,9	11,7	6,6
- FONER	113 860 573 845	1,7	0,3	100 720 264 247	88,5		28 465 143 461	22 082 787 968	77,6		168 535 737 415	1,5	0,4	48,0	2,7
- Fonds de Promotion de l'Éducation	3 797 653 890	0,1													

TABLEAU N° 4 : MODALITÉS DE CALCUL DE LA RETROCESSION AUX REGIES FINANCIERES ET DE 40% DE TRANSFERT AUX PROVINCES ET ETD / PROJET DU BUDGET 2017

RUBRIQUES	BUDGET 2016	PROJET BUDGET 2017
	PREVISIONS 2016	PREVISIONS 2017
1. Recettes courantes	4 293 641 092 194 FC	6 166 509 875 455 FC
- DGDA	1 835 577 888 634 FC	2 497 287 955 500 FC
- DGI	1 737 524 626 261 FC	2 645 275 389 900 FC
- DGRAD	586 930 546 763 FC	771 134 662 955 FC
- Pétroliers	133 608 030 536 FC	252 811 867 100 FC
2. TVA remboursable	628 274 852 672 FC	905 636 364 750 FC
- DGDA	314 137 426 336 FC	427 381 271 053 FC
- DGI	314 137 426 336 FC	478 255 093 697 FC
3. Recettes courantes - Déductions	3 665 366 239 522 FC	5 260 873 510 705 FC
- DGDA	1 521 440 462 298 FC	2 069 906 684 447 FC
- DGI	1 423 387 199 925 FC	2 167 020 296 203 FC
- DGRAD	586 930 546 763 FC	771 134 662 955 FC
- Pétroliers	133 608 030 536 FC	252 811 867 100 FC
4. Rétrocession Régies	170 434 437 787 FC	288 959 815 328 FC
- DGDA	62 572 023 115 FC	103 495 334 222 FC
- DGI	57 669 359 996 FC	108 351 014 810 FC
- DGRAD	50 193 054 676 FC	77 113 466 296 FC
5. Recettes Courantes - Rétro Régies	3 494 931 801 735 FC	4 971 913 695 377 FC
- DGDA	1 458 868 439 183 FC	1 966 411 350 225 FC
- DGI	1 365 717 839 929 FC	2 058 669 281 393 FC
- DGRAD	536 737 492 087 FC	694 021 196 660 FC
- Pétroliers	133 608 030 536 FC	252 811 867 100 FC
6. Recettes Courantes après déduction dette & autres	3 193 287 675 735 FC	4 635 164 193 288 FC
- DGDA	1 358 320 397 183 FC	1 854 161 516 195 FC
- DGI	1 265 169 797 929 FC	1 946 419 447 363 FC
- DGRAD	436 189 450 087 FC	581 771 362 630 FC
- Pétroliers	133 608 030 536 FC	252 811 867 100 FC
7. Transfert (40%)	1 277 315 070 294 FC	1 854 065 677 315 FC
- DGDA	543 328 158 873 FC	741 664 606 478 FC
- DGI	506 067 919 172 FC	778 567 778 945 FC
- DGRAD	174 475 780 035 FC	232 708 545 052 FC
- Pétroliers	53 443 212 214 FC	101 124 746 840 FC
8. Répartition Transfert Provinces	1 277 315 070 294 FC	1 854 065 677 315 FC
- Rémunérations	719 240 830 409 FC	783 829 059 068 FC
- Fonctionnement	212 400 000 000 FC	240 000 000 000 FC
- Investissement	163 329 260 290 FC	530 104 579 083 FC
- Contribution à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale		
- Contribution aux élections	182 344 979 595 FC	300 132 039 164 FC
9. Solde (Recettes - Dépenses)	0 FC	0 FC
10. Reste à répartir (Pouvoir central)	2 217 616 731 441 FC	3 117 848 018 062 FC

TABLEAU N° 5 : ETAT DE L'EQUILIBRE FINANCIER ET BUDGETAIRE DU PROJET DU BUDGET 2017

N°	SOURCES DE FINANCEMENT	BUDGET 2016	PROJET BUDGET 2017	RUBRIQUES À FINANCER	BUDGET 2016	PROJET BUDGET 2017
		PREVISIONS 2016	PREVISIONS 2017		PREVISIONS 2016	PREVISIONS 2017
A	POUVOIR CENTRAL	5 497 471 597 384	10 013 784 680 698		5 497 471 597 384	10 013 784 680 698
1	Ressources Propres	4 487 988 737 531	6 166 509 875 455	Dépenses sur Ressources Propres	4 487 988 737 531	6 166 509 875 455
1.1.	Ressources propres affectées à la consommation et aux investissements	3 210 673 667 237	4 312 444 198 140	Dépenses du Pouvoir central	3 393 018 646 832	4 612 576 237 304
1.1.1.	Recettes courantes après retenue de 40%	3 016 326 021 900	4 312 444 198 140	Dépenses courantes	2 938 745 975 574	3 261 065 611 665
1.1.2.	Recettes exceptionnelles	93 345 000 000	0	- Dette Intérieure	20 000 000 000	48 400 000 000
1.1.3.	Dons budgétaires	101 002 645 337	0	- Dette et frais financiers extérieurs	164 287 200 000	188 349 502 090
1.1.4.	Ressources Allègements IADM	0	0	- Frais Financiers intérieurs	61 149 848 200	100 000 000 000
				- Rémunérations	1 254 747 012 412	1 370 475 320 312
				- Fonctionnement des Institutions	206 002 298 025	260 000 000 000
				- Fonctionnement des Ministères	453 759 261 336	501 494 000 000
				- Financement des réformes	9 600 000 000	5 000 000 000
				- Subvention aux Services Déconcentrés	9 500 000 000	13 000 000 000
				- Dépenses Communes	39 000 000 000	75 000 000 000
				- Rétrocession aux Régies Financières	170 434 437 787	288 959 815 328
				- Interventions Économiques	112 522 614 979	150 725 000 000
				- Fonctionnement des Organismes Auxiliaires	39 301 103 125	38 000 000 000
				- Fonctionnement des Services ex-BPO	14 000 000 000	20 000 000 000
				- Bourses d'études	700 000 000	1 000 000 000
				- TVA Remboursable	383 742 199 709	200 661 973 936
				Dépenses d'investissement et exceptionnelles	454 272 671 258	1 351 510 625 639
				- Projets invest. Ress. Propres	166 772 671 258	170 650 000 000
				- Contrepartie des projets	32 000 000 000	36 000 000 000
				- Dépenses Except. sur Ressources Propres	255 500 000 000	1 144 860 625 639
1.2.	Retenue de 40%	1 277 315 070 294	1 854 065 677 315	Transfert aux Provinces et ETD (40%)	1 094 970 090 699	1 553 933 638 151
				- Rémunérations	719 240 830 409	783 829 059 068
				- Fonctionnement	212 400 000 000	240 000 000 000
				- Investissement Provinces	163 329 260 290	530 104 579 083
2	Ressources Extérieures	1 009 482 859 853	3 847 274 805 243	Dépenses financées sur Ress. PPTE	1 009 482 859 853	3 847 274 805 243
2.1.	Ressources PPTE	30 406 705 296	6 134 304 000	Dépenses financées sur Ress. PPTE	30 406 705 296	6 134 304 000
				- Projets invest. Ress. Propres	12 162 682 118	
				- Rémunérations	7 601 676 324	6 134 304 000
				- Fonctionnement	10 642 346 854	
2.2.	Recettes extérieures de financement des investissements	979 076 154 557	3 841 140 501 243	Dépenses sur Ress. de financement des invest.	979 076 154 557	3 841 140 501 243
				- Invest. Ress. Extérieures	941 276 154 557	3 783 050 501 243
				- Dépenses Except. sur Ressources Extérieures	37 800 000 000	58 090 000 000
B	BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210	878 517 953 794	BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210	878 517 953 794
C	COMPTES SPECIAUX	366 677 671 524	409 407 796 544	COMPTES SPECIAUX	366 677 671 524	409 407 796 544
	Total général	6 694 506 503 118	11 301 710 431 036		6 694 506 503 118	11 301 710 431 036
	Solde				0	0

TABLEAU N° 6 : PRINCIPALES ACTIONS DE LA POLITIQUE SALARIALE POUR L'EXERCICE 2017 (en FC)

N°	SERVICES	JUSTIFICATIFS	IMPACT MENSUEL (a)	NOMBRE DE MOIS (b)	Montant projet 2017 = (a)*(b) (c)	OBSERVATIONS
1. EXISTANT DEBUT 2017						
01	EXISTANT A FIN AVRIL 2017	Paie normale liquidée à fin Avril 2017	166 429 815 386	12	1 997 157 784 626	Données fournies par la Direction de la Paie sur base de préfiguration du troisième trimestre en 2017
02	Paie complémentaire	Paie hors état liquidatif	1 383 620 317	12	16 603 443 804	Données fournies par la Direction de la Paie
	SOUS-TOTAL 1				2 013 761 228 430	
2. ACTIONS NOUVELLES A PRENDRE EN COMPTE DANS LE PROJET 2017						
01	PRESIDENCE	Prise en compte grille barémique. Développement Inga	115 077 567	6	690 465 402	Alignement au second semestre 2017
		Amélioration du crédit IGF	88 000 000	6	528 000 000	Ajustement de la prime des Inspecteurs des finances
		Prise en compte du Mécanisme National de Suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba	45 834 000	3	137 502 000	Alignement au quatrième trimestre 2017
		Prise en compte du Bureau de chargé de mission du Chef de l'Etat	17 126 456	6	102 758 736	Alignement au quatrième trimestre 2017
02	DEFENSE NATIONALE	Recrutement des 13.320 nouvelles unités pour les besoins de nouvelles Provinces	1 856 166 667	6	11 137 000 000	Prise en compte des recrues des FARDC au second semestre
		Amélioration du traitement de base des militaires (20.000 FC/mois)	3 513 340 000	3	10 540 020 000	Action liée à la rationalisation au dernier trimestre
03	COUR CONSTITUTIONNELLE	Prise en compte progressive du barème du service (Parquet près la CC)	194 188 627	6	1 165 131 764	<i>A partir de juillet 2017</i>
			194 188 627	3	582 565 882	<i>A partir d'octobre 2017</i>
			472 094 313	6	2 832 565 878	<i>A partir de juillet 2017</i>
		Prise en compte progressive du barème du service (Cour Constitutionnelle)	250 000 000	3	750 000 000	<i>A partir d'octobre 2017</i>
04	INTERIEUR / POLICE NATIONALE	Prise en compte du mécanisme Gouvernemental de la Sécurité	18 090 709	3	54 272 127	Alignement au quatrième trimestre 2017
		Amélioration du traitement de base du personnel (20.000 FC / mois)	1 177 460 000	3	3 532 380 000	Amélioration du traitement de base du policier
05	PT-NTIC	Prise en compte prime des administratifs	166 666 667	6	1 000 000 000	Prise en compte de la prime permanente du personnel administratif du PT-NTIC décidée à la Commission interministérielle du Gouv / 2016
		Primes permanentes de l'Administration centrale PT-NTIC / RASCOM	34 248 834	3	102 746 502	Complément 50% du barème signé depuis 2012
06	BUDGET	Prise en compte de la prime des heures supplémentaires	177 550 000	6	1 065 300 000	Agents du Budget
		Prise en compte de la prime des DAF/ Sous-gestionnaire des Crédits	334 152 000	3	1 002 456 000	prise en compte des 119 sous- gestionnaires des crédits

N°	SERVICES	JUSTIFICATIFS	IMPACT MENSUEL (a)	NOMBRE DE MOIS (b)	Montant projet 2017 = (a)*(b) (c)	OBSERVATIONS
07	FONCTION PUBLIQUE	Prise en compte du troisième pallier de la prime spécifique	104 899 000	6	629 394 000	Débute en juillet 2017
		Prise en compte de la grille barémique de l'Observatoire de Surveillance de la Corruption et Ethique Professionnelle (OSCEP)	121 425 187	3	364 275 561	Prise en compte 50% de la prime des mandataires, agents et cadres au second semestre
08	ESU	Prise en compte du Centre Universitaire de MINEMBWE	12 683 796	3	38 051 388	Réajustement des crédits de 2016
09	AFFAIRES ETRANGERES	Prise en compte de l'amélioration de la prime spécifique	585 000 000	3	1 755 000 000	En pourparler
10	AFFAIRES FONCIERES	CONAREF/prise en compte de la prime permanente du Secrétariat Permanent	20 335 000	3	61 005 000	Action prévue au deuxième semestre 2017 50% sur 6 mois
11	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	Indemnités de sortie des membres du Gouvernement	590 897 318	6	3 545 383 910	Action Prévues en 2017
12	FEMME, FAMILLE ET ENF.	Prise en compte de la grille barémique du CEPFE	14 778 243	3	44 334 729	Complément barème signé depuis 2012
		Prise en compte de la grille barémique du Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes et la Construction	53 600 000	3	160 800 000	Complément barème signé en 2016
13	ECONOMIE	Prise en compte de la grille barémique du CPCE	546 184 223	12	6 554 210 676	Complément barème signé en 2016
14	EMPLOI ET TRAVAIL	Prise en compte de la grille barémique de la CIPE signé en 2016 et du PROCER signé en avril 2017	115 134 227	3	345 402 681	Alignement 50% au second semestre pour la CIPE
15	PLAN	Prise en compte de secrétariat technique d'appui à la coordination des groupes thématiques	26 850 000	3	80 550 000	
		Prise en compte de la grille barémique de la PGAI	93 336 000	3	280 008 000	50% barème signé en 2016 au second semestre
16	AGRICULTURE	Prise en compte de la prime spécifique des administratifs au niveau central	7 416 660	6	44 499 960	Brème signé en mai 2017
17	DEVELOPPEMENT RURAL	Prise en compte de la prime spécifique des administratifs au niveau central	20 783 330	6	124 699 980	Brème signé en mai 2018
18	DEFENSE NATIONALE	Prise en compte de la prime spécifique des administratifs au niveau central	20 783 330	6	124 699 980	Brème signé en mai 2019
19	AFFAIRES SOCIALES	Prise en compte de la grille barémique du FNPS	187 500 000	3	562 500 000	50% du barème signé en 6 mois
20	JUSTICE	Prise en compte de la grille barémique du Guichet unique de création d'entreprise signé en 2017	199 493 812	3	598 481 436	Alignement 50% du barème du Service au second semestre 2017
21	ASSEMBLEE NATIONALE	Indemnités de sortie des Députés Nationaux	3 519 330 159	6	21 115 980 954	Prise en compte des indemnités de sortie des députés nationaux et du personnel d'appoint du Sénat
22	SENAT	Indemnités de sortie du Personnel d'appoint du Sénat	916 666 667	6	5 500 000 000	Prise en compte des indemnités de sortie du personnel d'appoint du Sénat prévu dans la Loi de finances 2016
23	ADMINISTRATION PUBLIQUE/ rationalisation	Reforme de l'Administration Publique	25 372 518	3	76 117 554	Prise en charge des Directions Standards
		Amélioration du traitement de base des agents et fonctionnaires actifs du régime général	3 361 251 173	3	10 083 753 519	Amélioration du traitement de base dans le cadre de la rationalisation sur base de la liste fournie par la DIRPAIE

N°	SERVICES	JUSTIFICATIFS	IMPACT MENSUEL (a)	NOMBRE DE MOIS (b)	Montant projet 2017 = (a)*(b) (c)	OBSERVATIONS
24	CENI	Complément rémunération de la CENI pour 2017	2 166 666 667	6	13 000 000 000	Complément rémunération de la CENI
25	SECOPE	Amélioration du traitement de base des enseignants (20.000 FC / mois)	8 284 700 000	3	24 854 100 000	Alignement du service au dernier trimestre 2017
26	EPSP / DIRECTION DE LA RENTE	prise en compte de la grille barémique des primes permanentes de la Direction de la Rente signée en 2016	40 400 000	3	121 200 000	50% du barème du service au second semestre 2017
27	SANTE	Amélioration du traitement de base du secteur de la santé (20.000 FC/mois)	1 210 660 000	3	3 631 980 000	Amélioration du traitement de base au dernier trimestre 2017
28	FONCTION PUBLIQUE (Y COMPRIS EPSP)	Amélioration de la pension de retraite et la rente de survie du personnel passif de l'Administration Publique y compris EPSP	3 411 223 610	3	10 233 670 830	Amélioration de la pension de retraite et la rente de survie au second semestre 2017
29	CULTURE ET ARTS	Prise en compte de la grille barémique du Comité Consultatif National (CCN) de gestion des biens culturels en période de conflit	61 858 529	3	185 575 586	Alignement du barème signé en 2017
30	DIVERS SERVICES	Diverses régularisations	2 446 204 972	3	7 338 614 915	Prise en compte des non payés des secteurs de la Santé (500 médecins , 1000 infirmiers), Anciens Combattants, Coopération Régionale et de la Réforme Institutionnelle, de l'EPSP (12.500) et autres régularisations des services
SOUS-TOTAL 2			36 570 707 320		146 677 454 950	
TOTAL GENERAL BUDGET 2017 (1+2)					2 160 438 683 380	

TABLEAU N° 7 : SYNTHÈSE DES RECETTES EXTÉRIEURES DE L' EXERCICE 2017

Code	Bailleurs / Prog. et Projets	Budget 2016		Prévisions 2017	
		en \$ US	en FC	en \$ US	en FC
17 000 000 30 57522200 2 000 00 00 00	RECETTES D'APPUI BUDGETAIRES	140 778 136	131 409 350 633	4 224 000	6 134 304 000
17 000 000 30 57522200 2 000 00 00 00	DONS BUDGÉTAIRES	100 000 000	93 345 000 000	0	0
17 000 000 30 57522200 2 913 00 00 00	BAD	100 000 000	93 345 000 000	0	0
17 000 000 30 57315110 2 000 00 00 00	RESSOURCES PPTE	40 778 136	38 064 350 633	4 224 000	6 134 304 000
17 000 000 30 57315130 2 250 00 00 00	AFD / C2D	40 778 136	38 064 350 633	4 224 000	6 134 304 000
18 000 000 30 57580000 2 250 00 00 00	Ressources Allègement IADM	0	0	0	0
17 000 000 30 57522000 2 000 00 00 00	RECETTES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 048 879 056	979 076 154 557	2 644 958 169	3 841 140 501 243
17 000 000 30 57522100 2 000 00 00 00	DONS PROJETS	649 459 631	606 238 092 310	1 343 637 510	1 951 297 573 886
17 000 000 30 57522100 2 913 00 00 00	Banque Africaine de Développement (BAD)	120 159 801	112 163 168 710	161 286 754	234 228 688 496
17 000 000 30 57522100 2 905 00 00 00	Banque Mondiale (B.M)	131 855 212	123 080 247 945	359 800 000	522 519 550 000
17 000 000 30 57522100 2 959 00 00 00	Organisation des Nations Unies (PNUD)	265 965	248 265 216	80 422 982	116 794 275 610
17 000 000 30 57522100 2 918 00 00 00	Union Européenne	79 007 012	73 749 095 638	128 448 000	186 538 608 000
17 000 000 30 57522100 2 276 00 00 00	Allemagne	0	0	80 008 093	116 191 753 085
17 000 000 30 57522100 2 056 00 00 00	Belgique	30 426 247	28 401 379 820	18 903 119	27 452 054 123
17 000 000 30 57522100 2 124 00 00 00	Canada	1 494 160	1 394 723 283	225 302	327 194 394
17 000 000 30 57522100 2 724 00 00 00	Espagne	0	0	0	0
17 000 000 30 57522100 2 000 00 00 00	Fonds Mondial	235 505 584	219 832 684 136	49 914 959	72 488 999 063
17 000 000 30 57522100 2 634 00 00 00	Fonds Qatar	16 755 048	15 640 000 000	0	0
17 000 000 30 57522100 2 000 00 00 00	Gavi	12 519 310	11 686 150 375	0	0
17 000 000 30 57522100 2 276 00 00 00	OFID & BADEA	0	0	0	0
17 000 000 30 57522100 2 410 00 00 00	Corée	0	0	0	0
17 000 000 30 57522100 2 250 00 00 00	France	0	0	320 000	464 720 000
17 000 000 30 57522100 2 826 00 00 00	Royaume - Uni	17 050 065	15 915 383 311	153 193 643	222 475 467 409
17 000 000 30 57522100 2 752 00 00 00	Suede	0	0	0	0
17 000 000 30 57522100 2 756 00 00 00	Suisse Alliance RSS	0	0	5 791 000	8 409 979 750
17 000 000 30 57522100 2 156 00 00 00	Chine	4 421 226	4 126 993 875	0	0
17 000 000 30 57522100 2 528 00 00 00	Pays-Bas	0	0	0	0
17 000 000 30 57522100 2 392 00 00 00	Japon	0	0	8 634 466	12 539 403 249
17 000 000 30 57522100 2 840 00 00 00	ETATS-UNIS D'AMERIQUE (USAID)	0	0	230 290 000	334 438 652 500
17 000 000 30 57522100 2 250 00 00 00	AFD	0	0	17 302 336	25 127 317 456
17 000 000 30 57522100 2 000 00 00 00	MONUSCO	0	0	40 000 000	58 090 000 000
	FIDA	0	0	0	0
	MULTIBAILLEURS(Japon,Canada, et Belgique gestion forêt et biodiversité)	0	0	0	0
	MULTI-BAILLEURS en million usd(CANADA=2,3 UNU=0,3 et UNPTA=0,15)	0	0	2 750 000	3 993 687 500
	MULTI-BAILLEURS (CANADA, USAID et PNUD)	0	0	1 424 000	2 068 004 000
	MULTI-BAILLEURS (UE et PNUD)	0	0	439 000	637 537 750
	MULTI-BAILLEURS (Belgique et PNUD)	0	0	1 498 192	2 175 749 506
	MULTI-BAILLEURS (PNUD et MONUSCO)	0	0	1 500 000	2 178 375 000
	MULTI-BAILLEURS (NORVEGE et PNUD)	0	0	1 100 000	1 597 475 000
	MULTI-BAILLEURS (SUEDE et PNUD)	0	0	342 339	497 161 813
	MULTI-BAILLEURS (Intégration régionale)	0	0	43 326	62 920 184
17 000 000 30 81621100 2 000 00 00 00	EMPRUNTS PROJETS	399 419 425	372 838 062 247	1 301 320 659	1 889 842 927 357
17 000 000 30 81621100 2 913 00 00 00	Banque Africaine de Développement	0	0	705 258	1 024 210 931
17 000 000 30 81621100 2 905 00 00 00	Banque Mondiale	0	0	0	0
17 000 000 30 81621100 2 156 00 00 00	Chine	17 289 959	16 139 312 247	486 409 921	706 388 808 017
17 000 000 30 81621100 2 356 00 00 00	Inde	0	0	0	0
17 000 000 30 81621800 2 000 00 00 00	Emprunt Obligataire	275 000 000	256 698 750 000	0	0
17 000 000 30 81621800 2 000 00 00 00	Partenariat Financier	107 129 466	100 000 000 000	814 205 480	1 182 429 908 410
TOTAL (I+II+III+IV)		1 189 657 191 \$	1 110 485 505 191	2 649 182 169,2 \$	3 847 274 805 243

Sources : Plate-forme de Gestion de l'Aide et Investissements (PGAI) et Cellule de Suivi des Projets et Programme (CSPP)/Min.Finances